ISSN 0024-7650
L 15290 - 2464 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2464
23 octobre 2015
1,20 € • DOM: 1,80 €

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

Le journal d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Ils portent des coups aux travailleurs, les traitent de voyous

C'est ça leur dialogue social!

REUTERS

Retraites complémentaires
Un accord indécent

page 5

Allemagne: réfugiés
Ceux qui accueillent, ceux qui rejettent

page 16

Air-France
Contre les sanctions et les licenciements

page 7

Ils portent des coups aux travailleurs, les traitent de voyous : voilà leur dialogue social

Lundi19 octobre, Hollande et Valls ont ouvert la 4e « conférence sociale ». Ils ont déploré son boycott par la CGT. À l'occasion, ils ont rejoué la comédie du « dialogue social ». De qui se moquent-ils ?

Valls a traité de voyous les salariés d'Air France révoltés par les licenciements. Comme la droite et le Front national, le gouvernement a condamné ces salariés avant même qu'ils soient jugés. Comme lors de la fermeture d'ArcelorMittal à Florange et de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois, il a choisi le camp du patronat, reprenant tous ses mensonges. Le gouvernement se dit partisan du dialogue mais, dans les actes, il cogne avec le patronat.

Aucun grand patron, aucun politicien pris la main dans le sac n'a été l'objet de l'acharnement médiatique qu'ont subi les salariés d'Air France. Aucun n'a été arrêté chez lui au petit matin par la police et traité en vulgaire criminel comme l'ont été les travailleurs d'Air France, qui seront jugés dans un mois pour « violence en réunion » parce qu'ils défendaient leur emploi. Le gouvernement, les médias et la justice donnent des leçons de dialogue aux travailleurs, mais ils débordent de mépris de classe et de hargne antiouvrière.

Ils sont tous très fiers du dernier accord sur les retraites complémentaires signé la semaine dernière entre la CFDT, la CFTC et la CGC, et le patronat. Voilà un modèle de dialogue social, nous disent-ils. Mais qui peut se réjouir de ce nouveau recul, si ce n'est le patronat ?

Avec cet accord, les complémentaires seront gelées encore des années. Mais surtout, à partir de 2019, un salarié qui a toutes ses annuités et l'âge requis pour partir à la retraite devra travailler un an de plus s'il ne veut pas voir sa complémentaire amputée de 10 %. Autrement dit, l'âge de départ pour la retraite complète est reculé à 63 ans, mais pour beaucoup ce sera 64, 65, 66 ans.

Le patronat ne mettra que symboliquement la main à la poche. La CGT et FO ont refusé de signer. Mais c'est, pour Hollande, une réussite du dialogue social. Puisque le salarié pourra « choisir » de travailler plus longtemps, ou de partir à 62 ans avec une retraite au rabais, il ose même parler de liberté ! Le gouvernement et le patronat sont passés maîtres dans l'art de transformer une attaque en liberté, un recul en progrès.

Le « dialogue social » vise à faire contresigner les coups patronaux par les directions syndicales. Mais elles n'ont à choisir que la sauce à laquelle les salariés seront mangés. Qu'est-ce que vous êtes prêts à sacrifier : vos conditions de travail ou votre salaire ? Votre temps de travail ou votre emploi ? Voilà comment se déroule le dialogue social.

Jamais il ne s'agit de mettre en balance les profits ou les dividendes versés aux actionnaires.

Le patronat n'a pas consulté les employés des grands magasins pour leur demander s'ils avaient besoin d'une augmentation de salaire. Il leur a dit : vous gagnerez un peu plus si vous travaillez le dimanche. Et aujourd'hui tous les médias nous expliquent que les salariés veulent travailler le dimanche ou en soirée !

Dans l'usine Smart de Hambach, la direction a organisé un référendum pour obtenir le retour aux 39 heures payées 37 et un blocage des salaires sur cinq ans, sans quoi elle menaçait de délocaliser la production en Slovénie.

Malgré ce chantage, 61 % des ouvriers ont voté contre, mais la direction a affiché 56 % de oui, ayant aussi fait voter les administratifs et les cadres. Pour déformer l'opinion ouvrière, tous ces gens sont très forts.

Le dialogue social, l'appel à la négociation et la multiplication des accords sont autant de façons de déguiser la dictature patronale. C'est une mascarade consistant à faire croire que les coups patronaux sont acceptés par les salariés.

Gattaz et ses acolytes du grand patronat veulent s'attaquer aux droits des travailleurs. Et le gouvernement leur est dévoué corps et âme, il le montre depuis des années. Pour les servir, il est prêt à sacrifier les services publics, à démolir les retraites, le Code du travail et les droits des chômeurs. Sous couvert de dialogue social, le gouvernement et le patronat mènent la lutte de classe contre les travailleurs.

La première des choses pour les travailleurs est de prendre la parole eux-mêmes, de ne pas laisser le gouvernement ou le patronat parler à leur place pour leur faire dire le contraire de ce qu'ils pensent. C'est de s'organiser et de se mobiliser le plus collectivement possible pour peser car, dans cette lutte de classe, on ne peut pas rester sans rendre les coups.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Conférence sociale p3
CGT : les prudentes audaces de Martinez p3
Retraites complémentaires : un accord indigne p5
Travail du dimanche p5
Aide juridictionnelle p6
Armement des policiers p6
L'immigration en chiffres p6
Liberté pour George Ibrahim Abdallah p6
Camp de Rivesaltes : mépris et violence d'État p10
Romainville : non aux expulsions p10
Délit de faciès : la gauche dans les pas de la droite p10
Les assurances bien assurées p10
Seine-Saint-Denis : surmortalité infantile p10

DANS LES ENTREPRISES

Air France, contre les sanctions p7
Manifestation du 22 octobre en soutien à ceux d'Air France p7
Hôtel de luxe W Paris-Opéra : en grève pour les salaires p12
Deshoulières-Le Dorat : conserver les emplois p12
Amazon-Ormes p12
Alcon-Kaysersberg p12
EDF : rattrapage obligatoire p12
Annecy : la justice de classe à l'œuvre p13
Travail du dimanche à La Poste p13
Accord de compétitivité chez Sanofi p13
PSA Valenciennes : un licenciement inacceptable p14
RATP-dépôt de Thiais : une grève massivement suivie p14
Trains dangereux : la SNCF ne fait rien p14
Hôpital d'Amilly – Montargis : un rassemblement réussi p15
Hutchinson-Chalette : profits et exploitation en hausse p15

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Faire entendre le camp des travailleurs p4

DANS LE MONDE

Turquie : l'attentat d'Ankara p8
Afghanistan : les États-Unis embourbés p8
Brésil : crise politique, crise économique p9
Maroc : discrimination des femmes p9
Allemagne : réfugiés p16
Des réfugiés éloignés en jet privé p16
L'Europe fait la guerre aux pauvres p16
Il y a 110 ans, la grève d'octobre 1905 en Russie p11

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Conférence sociale : la priorité de Hollande, démolir les droits des travailleurs

Hollande, en changeant sans préavis l'ordre du jour de sa conférence sociale du 19 octobre, et en mettant en première ligne comme réforme prioritaire le Code du travail, a montré à quoi elle était surtout destinée : une tribune pour montrer, une fois de plus, qu'il était d'abord soucieux de répondre avec empressement aux attentes du patronat.

Et là, foin de prétendu dialogue ou de négociation. Le gouvernement veut aller vite, très vite. Une proposition de loi devrait être déposée à l'approbation des députés dès le début 2016 et être opérationnelle avant l'été. La nouvelle ministre du Travail a annoncé le lendemain sur France Inter qu'elle allait recevoir en urgence les dirigeants syndicaux, histoire de respecter les formes. Mais le projet, en réalité, était déjà prêt et bouclé. Dans à peine plus d'une semaine, le projet gouvernemental serait soumis au Conseil des ministres.

Le journal *Les Échos* a relevé que *« l'idée du gouvernement est d'aller plus vite que ne le prévoit le rapport Combrexelle sur certains sujets »*. Rappelons que ce rapport proposait qu'un accord d'entreprise, ou même d'usine, puisse être inférieur à la loi et aux conventions collectives. Compte tenu du rapport de force en sa faveur, la voie est libre pour le patronat pour remettre en cause des droits des travailleurs, sans même qu'il soit nécessaire de « moderniser » le Code du travail.

Quant aux « garanties », évoquées par Hollande, il s'agit d'une vaste fumisterie. Le gouvernement annonce qu'il ne touchera pas aux 35 heures, mais le rapport Combrexelle explicite : les 35 heures seraient simplement le seuil à partir duquel s'enclencherait le paiement des heures supplémentaires. Et encore, la loi permet déjà de ne pas payer ces heures supplémentaires en cas d'accord de compétitivité dans les entreprises. Le gouvernement annonce aussi qu'il « garantira » le temps de travail. C'est-à-dire qu'il respecterait la directive européenne qui limite à 48 heures par semaine la durée maximum hebdomadaire du travail. De toute façon, les lois adoptées dans la dernière période permettent déjà aux employeurs d'imposer, par voie d'accord, l'augmentation de la journée de travail sans avoir à payer les heures supplémentaires, et même de légaliser une baisse des salaires.

Alors, il y a tout lieu de s'inquiéter de la loi en préparation. Ce n'est pas sa popularité qui préoccupe le gouvernement. Non, il est en service commandé, prêt à boire la coupe jusqu'à la lie, pour « accomplir sa mission », celle de conduire aussi loin qu'il le peut l'offensive contre le monde du travail. En espérant seulement que cela ne lui explose pas à la figure, avec la mesure de trop qui mettrait le feu aux poudres dans le monde ouvrier. C'est pourtant tout ce qu'on peut lui souhaiter.

Paul Sorel

CGT : les prudentes audaces de Martinez

En réponse aux propos d'Hollande qui disait, en faisant allusion à la CGT, qu'il était *« commode de ne jamais s'engager à signer le moindre accord »*, Philippe Martinez, son secrétaire général, a déclaré : *« C'est un peu caricatural de présenter la CGT comme ça »*, ajoutant, comme pour s'excuser de son audace d'avoir décidé au dernier moment de bouder la conférence sociale, que la CGT signait 80 % des accords, soit en entreprise, soit en branche professionnelle.

Auparavant, dans *Le Journal du dimanche* du 18 octobre, il prévenait le gouvernement : *« Faites attention, ça va exploser »*, se gardant de préciser s'il craignait ou s'il souhaitait une telle explosion. Mais il est significatif que Martinez et la direction confédérale de la CGT n'aient pas sur-le-champ pris position en faveur des salariés d'Air France, face au déferlement médiatique et politicien dénonçant leur prétendue violence, et qu'il ait fallu deux jours pour qu'ils réagissent, bien timidement, en faveur des salariés. Déjà en avril dernier, la direction confédérale n'avait proposé qu'une journée d'action toute symbolique contre la loi Macron. Et, lors de la toute récente journée du 8 octobre, rien n'a été réellement fait pour qu'elle puisse être le début d'une riposte et donne de l'élan aux militants et aux travailleurs combatifs qui, nombreux, rongent leur frein depuis des mois.

Les dirigeants de la CGT invoquent, pour se justifier, le manque de combativité des travailleurs. Mais ils ont une bonne part de responsabilité dans une situation qui, on l'a vu à Air France et ailleurs auparavant, est plus contrastée qu'ils le prétendent. Mais surtout, le rôle des organisations ouvrières, le rôle des organisations syndicales qui se situent sur la terrain de la défense des intérêts fondamentaux des travailleurs, n'est-il pas d'agir pour transformer une passivité, liée à la démoralisation du monde ouvrier, en une envie de réagir pour changer le cours des choses ?

Il est urgent d'inverser le rapport de force entre le monde ouvrier et ses exploiteurs. Et c'est possible. Pour cela, il faut commencer par proposer des objectifs de lutte avec des mots d'ordre généraux, sur lesquelles la classe ouvrière puisse se retrouver collectivement. Comme par exemple, face au chômage sans cesse grandissant, l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous, sans diminution de salaire, l'indexation des salaires sur les prix, ou encore l'abolition du secret bancaire et commercial.

La posture de la direction de la CGT est loin, bien loin de cela. Elle se limite à tenter d'apparaître comme un partenaire raisonnable, un peu plus remuant que les autres, sans la volonté visible de mettre un coup d'arrêt à la politique ouvertement antiouvrière et propatronale des socialistes.

L'heure n'est pas de prévenir le gouvernement des risques d'un coup de colère du monde du travail, mais de préparer cette explosion et de l'organiser.

Jean-Pierre Vial

Fêtes de Lutte Ouvrière

Bordeaux

Samedi 7 novembre
à partir de 11 h 30
Salle Son-Tay,
47, rue de Son-Tay

Rouen

Samedi 7 novembre
à partir de 17 heures
Palais des congrès
de Oissel

Fourmies

Samedi 7 novembre
à partir de 17 heures
Espace Mandela

Dijon

Dimanche 8 novembre
à partir de 11 heures
Espace municipal
Jean-Bouhey à Longvic

Grenoble

Samedi 14 novembre
à partir de 15 heures
Le Prisme – Seyssins

Strasbourg

Samedi 14 novembre
à partir de 16 heures
Foyer Saint-Ignace,
15, chemin
du Kammerhof
à Strasbourg-Neuhof

Compiègne

Samedi 14 novembre
à partir de 18 heures
Salle des Fêtes,
rue de la République
à Margny-lès-Compiègne

Reims

Dimanche 15 novembre
à partir de 11 heures
Salle Rossini, devant le
supermarché Courlancy

LO

Faire entendre le camp des travailleurs

La campagne de Lutte Ouvrière pour les élections régionales des 6 et 13 décembre a commencé, et bien commencé.

Lutte Ouvrière présente, dans les douze nouvelles régions continentales ainsi qu'à La Réunion, des listes qui regroupent un total de 1908 candidats.

Par ailleurs, aux Antilles, nos camarades de Combat Ouvrier ont eux aussi constitué des listes pour l'élection régionale de la Guadeloupe et pour l'élection à la collectivité territoriale de Martinique.

C'est donc très largement que pourra se faire entendre le camp des travailleurs.

Les candidats de Lutte Ouvrière et de Combat Ouvrier sont des femmes et des hommes, en nombre égal. Cette parité, c'est la loi qui l'impose. Mais elle s'est imposée pour nous sans la moindre difficulté, car elle correspond à ce que nous sommes, à ce que nous voulons.

Ce sont des jeunes et des moins jeunes. Ils appartiennent au monde ouvrier, employé, enseignant, étudiant. Ils ont à cœur d'affirmer leur volonté d'être avec ceux qui défendent les opprimés et affirment que la société a un autre avenir que celui que nous offre le capitalisme.

Notre campagne

Depuis que Nathalie Arthaud, porte-parole nationale de Lutte Ouvrière et tête de liste pour la région Île-de-France, a annoncé lors d'une conférence de presse le sens de la participation de Lutte Ouvrière aux élections, militants, sympathisants, tous ceux et celles qui sont solidaires de notre parti et de ses idées multiplient interventions et initiatives. Ils font appel à ceux qu'ils côtoient, famille, proches, collègues, amis et voisins, et organisent des réunions pour défendre et diffuser les idées que nous défendons dans cette campagne, ou encore pour écouter rares débats télévisés auquel nous sommes invités, ou encore pour coller quelques affiches invitant à un meeting ou une fête régionale, dont tout le monde peut trouver le calendrier sur Internet en consultant le site de Lutte Ouvrière.

C'est ainsi que l'on a pu voir, à l'occasion de la fête du Mans du 17 octobre dernier, comment Yves Cheere, tête de liste de la Sarthe et militant à l'usine Renault du Mans, ainsi qu'Eddy Beller, tête de liste des Pays de Loire et militant des Chantiers navals STX à Saint-Nazaire, envisageaient les luttes des travailleurs pour défendre leurs droits.

Torremocha qui explique comment l'affaire des travailleurs de Mollex montre que la justice n'est pas faite pour défendre les ouvriers.

Dans la région Rhône-Alpes, ce sont les têtes de liste candidats des différents départements de la région qui répondent à des questions que tous se posent. Adèle Kopf, de la Drôme, donne les raisons de notre présence dans toutes les régions du pays. Vincent Goutagny, pour l'Ain, précise ce que nous défendons. Chantal Gomez explique pourquoi il est juste et normal de revendiquer un emploi pour tous.

La presse nationale

campagne, mais les invitations faites à Nathalie sont autant d'occasions de faire connaître ce que nous sommes et ce que nous voulons. Quant à la presse régionale, journaux, radios, TV régionales ou locales, elle nous donne plus largement la parole. Alors, ne négligeons aucune occasion d'informer les nôtres, c'est-à-dire les travailleuses et les travailleurs, pour que nous soyons le plus nombreux possible à faire entendre le camp des travailleurs dans cette élection.

Consultez le site Lutte Ouvrière, où nous mettons en ligne les vidéos de nos interventions : www.lutte-ouvriere.org

Les listes de Lutte Ouvrière

Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine
Julien WOSTYN
Ouvrier de l'automobile

Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes
Guillaume PERCHET
Électronicien

Auvergne et Rhône-Alpes
Chantal GOMEZ
Dessinatrice technique

Bourgogne et Franche-Comté
Claire ROCHER
Infirmière

Bretagne
Valérie HAMON
Conductrice de train

Centre-Val de Loire
Farida MEGDOUD
Enseignante

Île-de-France
Nathalie ARTHAUD
Enseignante

Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées
Sandra TORREMOCHA
Professeure d'espagnol en collège

Nord-Pas-de-Calais et Picardie
Éric PECQUEUR
Ouvrier de l'automobile

Normandie
Pascal LE MANACH
Ouvrier de l'automobile

Pays de la Loire
Eddy LE BELLER
Technicien construction navale

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Isabelle BONNET
Enseignante

Île de La Réunion
Jean-Yves PAYET
Formateur agricole

Guadeloupe et Martinique
Jean-Marie NOMERTIN
Employé
et
Ghislaine JOACHIM-ARNAUD
Technicienne de laboratoire
conduiront les listes de Combat Ouvrier respectivement en Guadeloupe et en Martinique.

À Paris

Réunions publiques

Auvergne, Rhône-Alpes

Annecy
Vendredi 6 novembre à 18 h 30
Salle Denviolet – 5, rue Louis-Armand
Avec Chantal Gomez, tête de liste régionale et Jean-Paul Macé, tête de liste en Haute-Savoie

Nord, Pas-de-Calais, Picardie

Calais
Samedi 7 novembre à 17 h
Chez Tino – 105, quai Lucien-Lheureux
Avec Françoise Millot, tête de liste du Pas-de-Calais

Denain
Mardi 17 novembre à 18 h
Salle du Nouveau-Monde – 4, place Pierre-Bourdin
Avec Eric Pecqueur, tête de liste régionale, et Jacky Boucot, candidat dans le Nord

Douai
Vendredi 20 novembre à 18 h 30
Salle Jean-Faveau, salles d'Anchin, rue Fortier
Avec Roger Marie, candidat dans le Nord

Pays de Loire

Angers
Jeudi 19 novembre à 20 h 30
Salle du Doyenné, boulevard du Doyenné
Avec Eddy Le Beller, tête de liste régionale, et Céline Lhuillier, tête de liste départementale

Versez à la souscription

Face aux attaques du gouvernement et du patronat, le camp des travailleurs doit se faire entendre. Lutte Ouvrière veut permettre qu'il s'exprime au cours des élections régionales de décembre 2015.

Il faut qu'il y ait un parti qui défende les intérêts sociaux et politiques des travailleurs, les idées de lutte de classe et de transformation révolutionnaire de la société. Pour faire vivre ce parti, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ceux qui refusent cette organisation sociale basée sur l'exploitation, le profit et la concurrence. Nous faisons appel à vous.

Envoyez vos dons à la souscription pour le parti Lutte Ouvrière, par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière.

Vous pouvez transmettre ces chèques à des camarades de Lutte Ouvrière ou les envoyer à l'adresse suivante : Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18

Merci d'indiquer également vos nom, prénom et adresse pour permettre l'envoi du reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôt.

Retraites complémentaires : un accord indécent

Sous prétexte de « sauver le régime des retraites complémentaires », les dirigeants des syndicats CFDT, CFTC et CFE-CGC ont accepté de signer avec le Medef un accord de principe qui aura pour conséquence de reculer l'âge de la retraite à taux plein pour une grande majorité des salariés.

Pour parapher ce recul, ses signataires prétendent que cela est imposé par le déficit des deux caisses de retraites complémentaires que sont l'Arrco, caisse des salariés non-cadres, et l'Agirc, la caisse des cadres. Un déficit qui, pour 2014, atteindrait 1,15 milliard d'euros pour l'Arrco et 1,98 pour l'Agirc.

La principale mesure, mise en place en 2019, concernera les retraités nés en 1957 et après, qui atteindront alors 62 ans. S'ils font valoir leur droit à la retraite à l'âge prévu par la loi, ils subiront un abattement de 10 % pendant deux ou trois ans. Pour avoir leur pension pleine et entière, ils devront attendre l'âge de 63 ans pour partir.

Enfin, le salarié qui travaillerait encore un an de plus, jusqu'à 64 ans, toucherait, lui, une majoration pour chaque année supplémentaire jusqu'à 66 ans.

Dans le même temps, le texte prévoit le gel des pensions pendant trois ans, et le décalage de la revalorisation annuelle des retraites. Deux mesures qui doivent permettre d'économiser respectivement 2,1 et 1,3 milliard d'euros en 2017 sur les pensions de tous les retraités. Au total, 5 et 6 milliards d'euros d'économies sont attendues pour 2020.

Pour justifier leur signature, les dirigeants de la CFDT ont indiqué qu'ils avaient réussi à imposer au patronat qu'il participe. Mais la seule chose d'acquise, c'est une augmentation de cotisation sur les salaires des cadres, qui représenterait 120 millions d'euros par an. Une somme bien modeste au regard des économies réalisées sur le dos des retraités. En outre, ces hausses de cotisation seraient compensées, de l'aveu même du patronat, par une baisse de celles qui sont versées par les entreprises en faveur de la branche accidents du travail - maladies professionnelles. Autrement dit, les sacrifices ne seront demandés qu'aux seuls salariés, alors que c'est le patronat qui est responsable du déficit des caisses de retraite car, en licenciant à tour de bras, il les prive de cotisants.

Valls s'est réjoui de la signature de cet accord, y voyant un « compromis équilibré ». Les travailleurs payent et voient l'âge de la retraite reculé, c'est un « compromis » comme les aiment le patronat et le gouvernement à son service.

David Marcil

LO

Manifestation en février 2003

Travail du dimanche : accroissement de la flexibilité au profit du patronat

Depuis le dimanche 18 octobre, la loi Macron autorise les magasins situés dans les « zones touristiques internationales » à ouvrir le dimanche et la nuit. Les médias ont vanté le succès rencontré par cette mesure en prenant pour exemple le centre Beaugrenelle, situé dans le 15e arrondissement de Paris, même si, faute d'accord d'entreprise, la moitié des boutiques étaient quand même restées fermées.

À en croire certains patrons interviewés, ils réaliseraient ce seul jour une hausse de leur chiffre d'affaires de 20 à 30 %. Les touristes et les clients seraient ravis de faire leurs courses le dimanche, et 8 000 emplois devraient à terme être créés sur Paris. Tout ce baratin ne tient évidemment pas la route. À supposer que certaines grandes surfaces embauchent des salariés parce qu'ils ont plus de clients, cela se traduira à coup sûr par la perte d'emplois dans les petits magasins de proximité, le budget des consommateurs étant forcément limité – et même de plus en plus. Pour la même raison, comme le notait un économiste, *« si les clients achètent un canapé le dimanche, ils le l'achèteront pas le samedi ni le lundi »*.

Le gouvernement avance que le travail dominical est un avantage pour les salariés, qu'il se fait au volontariat et qu'il s'accompagne de compensations en termes de salaire et de récupération du temps de travail. Mais, face aux pressions patronales et au chantage à l'emploi, le volontariat n'est bien souvent que théorique. Quant aux hausses de salaire, à part dans les grandes surfaces où la loi impose une majoration de 30 %, ce sont des accords d'entreprise qui en fixent le montant, et il y a fort à parier que si le travail du dimanche s'étend et se banalise, les salaires resteront au même niveau.

Jeudi 15 octobre, un millier de salariés, dont beaucoup de la FNAC et du BHV, ont manifesté dans les rues de Paris aux cris de : *« Le dimanche, on veut rester au lit. »* Ils sont bien conscients que, dans cette société, la banalisation du travail du dimanche et de nuit sert avant tout les patrons, ne serait-ce qu'en accroissant la flexibilité du travail en fonction de leurs besoins à eux, et non pas du bien-être des salariés. Un recul de plus que le gouvernement impose aux droits des travailleurs.

Marianne Lamiral

Fil rouge

Le FN prêt à supprimer des emplois

Tête de liste du Front national à l'élection régionale en Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, Florian Philippot a répondu à un journaliste qui lui demandait quelles seraient ses premières décisions s'il était élu président de la région : *« Il faudrait rationaliser les fonctionnaires avec une baisse d'effectifs. »*

Supprimer des emplois au détriment des services utiles à la population, telle serait la politique du FN : exactement la même que celle de « l'UMPS » qu'il dénonce tant.

DSK ne savait rien…

À peine sorti de la rubrique judiciaire pour ses mœurs dissolues, Dominique Strauss-Kahn occupe à nouveau la justice, pour escroquerie cette fois.

Il s'était associé en 2013 à un financier pour monter un fonds d'investissement, domicilié dans les paradis fiscaux du Luxembourg et de Guernesey, destiné à attirer des investisseurs fortunés.

Patatras, l'associé n'avait que des dettes et a fini par se suicider l'an dernier, laissant le fonds faire faillite et engloutir des centaines de millions d'euros.

À ceux qui demandent à être remboursés et qui ont pour cela porté plainte, l'ancien dirigeant socialiste plaide aujourd'hui qu'il ne savait rien de ce qui se passait dans sa société, qu'il n'avait fait qu'apporter son nom et sa réputation. Et dire que ces gens-là se posent en économistes compétents.

C'est la Bérézina

Après 31 mois de gel, les pensions de retraite viennent d'être revalorisées de 0,1 %. Pour une pension de 1 000 euros, l'augmentation sera de 1 euro, soit un rattrapage de 3 centimes par mois de gel.

Hollande n'a pas intérêt à aller serrer des mains dans les maisons de retraite.

Référendum du PS : et tout ça pour ça !

Du 16 au 18 octobre le Parti socialiste a organisé un référendum sur la question : « *Face à la droite et à l'extrême droite, souhaitez-vous l'unité de la gauche et des écologistes aux élections régionales ?* » Les dirigeants du PS veulent pouvoir dire que la défaite annoncée, c'est la faute de tous ceux qui, à gauche, ont refusé de s'aligner derrière eux. Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, a considéré comme un succès le fait que 251 000 personnes aient voté et que le oui ait obtenu 89 % des voix.

Pourtant, avec 251 000 votants sur 44 millions d'électeurs, ce référendum prouve surtout que la majorité des classes populaires se désintéressent totalement du PS, dont elles vomissent la politique.

Aide juridictionnelle : les avocats contre une réforme en trompe-l'œil

Lundi 19 octobre, une majorité d'avocats étaient en grève contre la réforme de l'aide juridictionnelle prévue dans le projet de loi de finances pour 2016, en cours de discussion au Parlement.

L'aide juridictionnelle permet aux personnes qui doivent avoir affaire à la justice, et qui n'ont pas les moyens de payer un avocat, de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle par l'État des honoraires et des frais de justice. La grève dure depuis plus d'une semaine et plusieurs barreaux ont décidé de voter une grève « totale et illimitée ».

Pour justifier sa réforme, le gouvernement met en avant l'augmentation prévue du budget alloué à l'aide juridictionnelle, qui passera de 380 millions d'euros en 2015 à 405 millions d'euros en 2016. Et il se vante de *« rendre plus de Français éligibles à l'aide juridictionnelle »* en faisant passer de 941 euros à 1 000 euros le plafond de ressources permettant d'en bénéficier.

Pour les avocats, il s'agit d'annonces en trompe-l'œil, dans la mesure où, comme l'explique l'un d'eux, *« ces hausses de crédits successives sont absorbées en majeure partie par les hausses de TVA et par l'augmentation du nombre de missions »*.

Mais les avocats dénoncent surtout le fait que c'est à eux que le gouvernement demande de financer sa réforme. Car, si le gouvernement augmente le nombre de justiciables pouvant bénéficier de l'aide juridictionnelle, il baisse en même temps les indemnités versées dans ce cadre aux avocats, en modifiant leur mode de calcul à partir de 2016 (indemnités qui, rappellent les avocats, n'ont pas été revalorisées depuis 2007). Et il prévoit en outre de prélever cinq millions d'euros en 2016 et dix millions d'euros en 2017 sur les intérêts des fonds placés par les avocats dans leurs caisses professionnelles.

On comprend que la réforme passe mal chez les avocats. *« Déjà peu nombreux à assurer l'aide juridictionnelle, le risque est que plus aucun avocat n'accepte de défendre ses bénéficiaires »*. Au bout du compte, ce sont surtout les justiciables qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat qui risquent d'être perdants. Apparemment, ce n'est pas le problème du gouvernement.

Jean-Jacques Lamy

DR

Armement des policiers municipaux : démagogie sécuritaire

À la suite des attentats de janvier 2015, le gouvernement a décidé de mettre à disposition des municipalités 4 000 armes et une aide au financement de 50 % pour l'achat de gilets pare-balles. Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, a expliqué que les policiers étant devenus une cible, ils devaient pouvoir se protéger eux-mêmes pour protéger la population.

Cette proposition est une brèche dans laquelle bien des maires se sont engagés. Dès le mois de février, le maire de Béziers, Roger Ménard, élu avec le soutien du FN, avait informé par voie d'affiches la population de l'armement de la police municipale. On y voyait une arme à feu avec comme légende : *« Désormais, la police municipale a un nouvel ami »*.

La période électorale qui s'ouvre incite à ce genre d'annonce démagogique. Ainsi dans l'Aisne, à Saint-Quentin, Xavier Bertrand, maire et ex-ministre de Sarkozy, vient d'annoncer en conseil municipal l'armement de la police municipale. À Beauvais, la maire de droite a appelé la population à s'exprimer par référendum. Le résultat a montré que l'armement de la police ne la convainquait pas. Il y a eu moins de 20 % de votants soit 6 000 électeurs, et parmi eux, 66,89 % ont voté contre.

Cette question n'est pas nouvelle puisqu'avant même les attentats de janvier 2015, 45 % des polices municipales étaient déjà armées. Mais cette fois-ci, l'impulsion vient de l'État, de surcroît dirigé par la gauche. L'armement de la police municipale risque ainsi de devenir une norme, d'autant que les prétendants à la direction des régions n'hésitent pas à faire de la surenchère sur le terrain de la sécurité.

La distribution de 4 000 armes à des policiers dans le pays n'est sûrement pas la solution face à des actes terroristes ou à la violence des voyous. Une partie de cette violence frappe aussi les pompiers, les médecins, les chauffeurs de bus…

Faudra-t-il alors les armer parce qu'ils sont eux aussi parfois des cibles des voyous, djihadistes ou non ?

Le gouvernement et les responsables des partis institutionnels mettent en avant le thème de la sécurité, mais ils n'ont rien à dire sur l'insécurité du logement, du travail. Et pourtant, la difficulté de trouver un emploi, de se loger, de vivre avec des revenus très faibles alors que la réussite sociale individuelle et l'argent facile sont mis à l'honneur dans cette société, gangrènent des quartiers entiers et favorisent le développement de la délinquance.

Il est illusoire de croire que l'on peut combattre la montée de la délinquance et ses conséquences sur la population sans s'attaquer à ses racines profondes liées au fonctionnement de la société capitaliste. L'armement de la police municipale est de la poudre aux yeux destinée essentiellement à gagner des voix tout en ne faisant rien pour régler les problèmes.

Léa Véran

Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah !

Les membres du Collectif pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah appellent à une manifestation nationale, samedi 24 octobre, devant la prison de Lannemezan où ce militant communiste libanais est emprisonné depuis 31 ans.

Engagé depuis les années 1960 dans la lutte pour la cause palestinienne, contre l'occupant israélien et ses soutiens impérialistes, Georges Ibrahim Abdallah a été arrêté en France en 1984, puis condamné à la réclusion à perpétuité en 1987. Il était accusé de complicité dans l'exécution d'un agent secret israélien et d'un attaché militaire américain, accusation remise en question depuis par le chef des services secrets français.

Georges Ibrahim Abdallah est libérable depuis 1999, ayant effectué la peine de sûreté de 15 ans liée à sa condamnation. Par deux fois, le Tribunal d'application des peines a prononcé sa libération, confirmée en appel, mais le gouvernement n'a pas respecté cette décision. En 2012, c'est Valls, alors ministre de l'Intérieur, qui a refusé de libérer Georges Ibrahim Abdallah, en faisant ainsi le plus ancien prisonnier politique en France.

Des départs en cars sont organisés à Bordeaux, Toulouse et Paris pour rejoindre le lieu de la manifestation. Renseignements sur le blog du Collectif : liberonsgeorges.over-blog.com

Valérie Fontaine

L'immigration en chiffres

Manipuler les chiffres d'entrée des immigrés en France, c'est l'arme classique des réactionnaires et en particulier de l'extrême droite. Mais les dernières statistiques de l'Insee mettent les choses au point.

Entre 2006 et 2014, on est passé de 8,13 % d'immigrés sur la population totale à 8,92 %.

Le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre le nombre d'entrées sur le territoire français et le nombre de sorties, a baissé, passant de 112 000 en 2006 à 33 000 en 2013. Et parmi les départs, on compte trois fois plus d'immigrés en 2013 qu'en 2006.

On est donc loin des hordes d'envahisseurs évoquées par les campagnes xénophobes.

Quant aux Français qui émigrent à l'étranger, ils sont de plus en plus nombreux, près de 200 000 par an : espérons pour eux qu'ils ne tomberont pas sur une émule de Le Pen dans leurs pays d'accueil.

N.S.

Air France : des ouvriers aux pilotes, contre les sanctions et le plan de licenciements

L'objectif de la direction était de jouer sur la division entre les catégories de salariés, notamment entre navigants et personnels au sol, pour faire passer ses attaques. Elle a raté son coup.

Des ouvriers aux pilotes en passant par les mécaniciens, le personnel commercial au sol, les hôtesses et les stewards, le sentiment général est que tout le monde est dans le même bain.

Déjà, la mobilisation réussie du 5 octobre à Roissy, qui avait rassemblé au moins 2 000 salariés toutes catégories confondues, montrait bien que les manœuvres de la direction, qui voulait faire passer les pilotes pour responsables des licenciements à venir, ne marchaient pas. L'affaire des chemises déchirées, suivie de la garde-à-vue de six salariés et l'annonce de leur procès pour le 2 décembre, la mise à pied sans salaire de deux pilotes et la convocation par la police de onze autres travailleurs, tout cela a encore renforcé la conscience que, contre l'offensive du patron soutenu par l'État, il faut relever la tête et rester soudé.

L'intersyndicale, qui regroupe 12 syndicats, a appelé à la grève pour le jeudi 22 octobre et à un rassemblement devant l'Assemblée nationale contre les sanctions et les licenciements. Les deux seuls syndicats à ne pas appeler sont la CGC et la CFDT. Mais aux ateliers et hangars de la DGI (Direction générale de l'industrie) à Orly-Nord, les militants de la CFDT ont rejoint localement l'intersyndicale. Quant à la DGI de Roissy, des militants CFDT ont dit qu'ils participeraient au rassemblement. Même dans sa communication interne à l'entreprise, la direction peine à trouver du soutien. Par exemple, le PDG d'Air France, Frédéric Gagey, s'est adressé via le service de communication interne à tous les salariés en osant dire qu'il fallait que *« tous ensemble »*, salariés et direction, s'entendent pour le bien de l'entreprise. Or, pas un seul des messages laissés en retour sur le site internet interne n'a repris son discours. Tous les messages étaient critiques. Et ce n'est pourtant pas l'endroit où d'habitude s'exprime la contestation.

Le sentiment très largement répandu est que la direction ment comme elle respire. De Juniac, le PDG du groupe Air France-KLM, a avoué à la presse que le plan de 2 900 suppressions d'emplois était déjà enclenché pour 2016, et qu'environ 1 000 postes seraient supprimés, que les pilotes acceptent ou rejettent le plan Transform 2015. Cela alors que la direction présente depuis des mois le refus des pilotes comme étant la seule raison de nouvelles suppressions d'emplois.

À Orly et Villeneuve-le-Roi, alors qu'avant le 5 octobre, l'encadrement avait reçu pour mission de dire et redire dans les ateliers, les hangars et les services qu'il n'y aurait aucune suppression de postes à la DGI, on annonce maintenant qu'il devrait y en avoir 290. Et quand de Juniac parle de *« départs volontaires, pas de licenciements »*, alors qu'on parle déjà de 500 licenciements secs à Marseille, Bastia et Ajaccio, il n'y a plus grand monde pour croire à son baratin. D'autant plus qu'avec tous les plans de suppressions d'emplois précédents, des volontaires, il n'y en a plus beaucoup.

En plus de l'annonce de poursuites judiciaires à l'encontre des cinq salariés restés deux jours en garde-à-vue, il y a toutes les sanctions internes. Ces cinq travailleurs sont en mise à pied conservatoire sans solde. Une quinzaine d'autres doivent être convoqués fin octobre pour un entretien préalable à sanctions parce qu'ils auraient chanté *Tomber la chemise* au rassemblement du 5 octobre ou parce qu'on les aurait vus pousser une grille barrant l'accès au bâtiment où se tenait le CCE.

Enfin, toutes les déclarations du gouvernement en soutien à la direction ont écœuré bien des travailleurs. Beaucoup ont pris pour eux les déclarations de Valls traitant les salariés d'Air France de *« voyous »*. D'un autre côté, malgré la hargne patronale et gouvernementale contre des salariés qui défendent leurs emplois, malgré leur mépris de classe pour les travailleurs en général, hargne et mépris largement relayés par les médias, l'opinion publique ouvrière ne s'est pas laissée berner. Elle a largement pris parti pour les salariés contre la direction d'Air France.

Rassemblement le 5 octobre à Roissy

Le fait que le militant syndical CGT des chantiers navals de Saint-Nazaire a refusé de serrer la main à Hollande en solidarité avec ceux d'Air France a beaucoup touché. Dans les ateliers, beaucoup se repassaient la vidéo en notant qu'on avait écarté les caméras au moment où Hollande se faisait interpeller.

Contre toutes les sanctions, contre les licenciements, et contre l'offensive de la direction, il faut que cette colère générale s'exprime. Et il est nécessaire qu'elle se transforme en une mobilisation générale. La direction a décidé le bras-de-fer. Il faut y répondre. Et le rassemblement du 22 octobre ne doit être qu'une première étape.

Correspondants LO

Manifestation du 22 octobre en soutien à ceux d'Air France : tous les travailleurs concernés

L'intersyndicale d'Air France appelait à la grève dans l'entreprise et à un rassemblement de soutien à Paris, jeudi 22 octobre à 13 heures place Édouard-Herriot, à côté de l'Assemblée nationale. Au-delà des salariés d'Air France, ce rassemblement concernait tous les travailleurs. Des rassemblements devaient également avoir lieu en province et pas nécessairement à des endroits où existent des sites d'Air France.

Pour bien des salariés et des militants syndicaux d'Air France, notamment sur les zones aéroportuaires de Roissy et d'Orly, il est évident que les attaques de leur direction auront des conséquences néfastes pour tous les salariés des entreprises sous-traitantes du transport aérien. Et même au-delà du transport aérien, l'affaire des chemises déchirées a mis en évidence deux camps bien opposés.

Du côté patronal, tous les responsables politiques du PS au FN, à commencer par le gouvernement, ont traité de tous les noms les ouvriers d'Air France qui ne se laissent pas faire, alors que les mêmes ne lèvent pas le petit doigt quand des travailleurs se font jeter à la rue. Et l'immense majorité des médias a relayé jusqu'à la nausée leurs déclarations propatronales.

Mais de l'autre côté, face à ce matraquage, le point de vue spontané, largement répandu dans les entreprises et dans les couches populaires, a été la solidarité avec les travailleurs d'Air France et le sentiment que ces hauts cadres arrogants qui s'étaient retrouvé torses nus l'avaient bien cherché.

Participer à cette manifestation organisée par les syndicats d'Air France était un geste de solidarité, un geste de classe. Quand « l'opinion publique », comme disent les médias, se divise ainsi en deux, cela fait apparaître les oppositions de classe. Les préjugés que véhiculent cette société, les possédants qui la dominent et les politiciens à leur service, voudraient faire croire qu'il y a des intérêts communs au sein des entreprises, ou au sein de la nation, derrière lesquels les exploités devraient se ranger. Ce ne sont là que des idées patronales visant à soumettre les exploités à leurs exploiteurs et à diviser les travailleurs entre eux.

Alors quand, au contraire, un événement, un conflit comme celui d'Air France, font ressortir la réalité de la lutte des classes, et mettent en évidence des camps sociaux opposés, il faut que ceux qui ont cette conscience en profitent pour l'exprimer le plus largement autour d'eux et qu'ils participent aux mobilisations qui y sont liées.

Pierre Royan

Turquie : l'attentat d'Ankara accuse le pouvoir

L'attentat du 10 octobre devant la gare centrale d'Ankara aurait fait selon le bilan officiel 99 morts, mais le chiffre de 128 morts a été avancé par une association de médecins. Il s'y ajoute plus de 400 blessés, dont certains très gravement. Les deux kamikazes qui se sont fait exploser, au milieu de la foule très dense de manifestants rassemblée à cet endroit, ont fait un véritable massacre.

L'attitude de la police a sans doute encore alourdi le bilan, celle-ci ayant chargé pour dégager la place juste après l'attentat, en lançant des grenades lacrymogènes et en bloquant les secours pendant de longues minutes, pendant que des blessés agonisaient, allongés sur le sol. Mais cela n'est pas pour surprendre de la part de la police turque, dont l'attitude confine à la complicité avec les attaquants dès lors que les cibles sont des manifestants de gauche ou sympathisants de la cause kurde.

Une même cible, d'un attentat à l'autre

La manifestation du 10 octobre avait en effet lieu à l'appel de syndicats, d'ONG, d'organisations de gauche ou d'extrême gauche et du parti HDP, parti prokurde dont le président turc Erdogan a juré la perte depuis que son résultat aux élections du 7 juin a empêché son propre parti, l'AKP, d'obtenir la majorité absolue. Il ne s'agissait pas d'une manifestation pacifiste, comme l'ont présentée les médias occidentaux, mais d'une manifestation contre la guerre que le gouvernement d'Erdogan, depuis trois mois, a rallumée contre les autonomistes kurdes du PKK. Pour cette manifestation, organisée à l'échelle nationale, des cars avaient été affrétés de toute la Turquie pour rassembler les participants dans la capitale.

Il s'agissait donc de frapper des manifestants de gauche et des manifestants prokurdes, exactement comme lors des deux attentats précédents, commis à Diyarbakir le 5 juin et le 20 juillet à Suruç, une ville proche de la frontière syrienne où s'étaient rassemblés des jeunes de gauche ou d'extrême gauche. Eux aussi étaient venus de toute la Turquie pour aider symboliquement à la reconstruction de Kobané, cette ville kurde syrienne toute proche attaquée en septembre 2014 par les troupes de l'organisation État islamique (EI, ou Daesh, selon l'acronyme arabe). La méthode est aussi la même : l'attentat de Suruç a été attribué à un kamikaze turc, qui aurait été utilisé par l'EI et qui, en se faisant sauter, a fait 32 morts parmi les jeunes rassemblés.

Après l'attentat d'Ankara, le pouvoir turc comme à son habitude a accusé les « terroristes » en général, terme derrière lequel il met aussi bien l'EI que la guérilla prokurde du PKK ou des organisations d'extrême gauche, comme si ces dernières auraient pu avoir un quelconque intérêt à frapper une manifestation de leurs propres sympathisants ! Puis il a dû admettre que l'attentat était encore une fois à attribuer à des membres de l'État islamique. Mais cela le met en accusation lui-même.

L'État turc complice de Daesh

L'organisation État islamique a en effet été largement aidée par le pouvoir turc, qui lui a fourni des armes, des camps pour s'entraîner en Turquie, et toutes les facilités pour passer la frontière syrienne pour aller combattre le pouvoir de Bachar al-Assad qu'Erdogan et ses alliés saoudiens auraient bien voulu abattre pour le remplacer par un régime allié. Et, bien qu'aujourd'hui la Turquie ait rejoint officiellement la coalition anti-Daesh, elle continue de jouer double jeu.

Les combattants de Daesh trouvent en Turquie une base arrière où se reposer et se soigner, avec la complicité des autorités. Cela fonde la conviction de beaucoup, au sein de la gauche et de l'extrême gauche, que les services turcs, si même ils n'en étaient pas directement complices, étaient probablement au courant de la préparation de ces attentats. De ce fait, si la police avait voulu les prévenir, elle en aurait eu les moyens. Ce type de complicité, ces manipulations et ces agissements louches sont une longue tradition de l'État en Turquie, au point que l'on parle souvent de « l'État profond » pour désigner ces services secrets actifs au sein de l'armée et de la police, proches de l'extrême droite et des mafias, et capables de tout.

À quel niveau cette complicité s'est-elle exercée pour les attentats de Diyarbakir, de Suruç et d'Ankara ? On ne le saura sans doute jamais. Toujours est-il que l'attentat de Suruç, en juillet, a servi de prétexte à Erdogan pour déclencher une nouvelle guerre contre les « terroristes », qui n'a pas visé son probable responsable, Daesh, mais le PKK, mettant fin à une trêve des combats qui durait depuis deux ans. Et depuis, par toutes ses actions, le pouvoir d'Erdogan alimente dans le pays un véritable climat de guerre civile, visant non pas Daesh, mais tous ceux qui pourraient sympathiser avec la cause kurde. Il se sert des attentats pour désigner tous ses opposants comme des suspects de terrorisme et des traîtres à la patrie turque, intéressés à semer le désordre.

La vraie raison est que le clan d'Erdogan a peur, et joue le tout pour le tout pour rester au pouvoir. Après des années de stabilité, la crise économique atteint la Turquie et attise le mécontentement social, comme l'ont montré les grèves du printemps. En Syrie, la stratégie d'Erdogan n'a fait que contribuer au chaos, tandis que les affaires de corruption le poursuivent. Les élections du 7 juin ont montré que tout cela réduit le consensus dont bénéficiait jusqu'à présent l'AKP. En réponse, Erdogan a choisi une véritable stratégie de la tension, désignant les Kurdes comme l'ennemi à abattre et cherchant à attiser le nationalisme turc avant les nouvelles élections prévues pour le 1er° novembre. Pour les gagner, Erdogan fait feu de tout bois, recourt à tous les moyens et mobilise tous les soutiens, jusque dans les milieux mafieux.

Dès la nouvelle de l'attentat connue, de nombreuses manifestations ont eu lieu dans le pays, souvent aux cris de *« Erdogan assassin »*. Celui-ci a attendu plusieurs jours pour venir sur le lieu de l'attentat déposer un bouquet et feindre l'émotion, ayant fini par estimer que s'en abstenir aurait été avouer qu'il n'était pas mécontent de cette tragédie et que cela pouvait le desservir sur le plan électoral. Il n'est pas sûr que ces quelques fleurs suffisent à faire illusion.

Julien Silva

DOKUZ8HABER

L'explosion, au milieu de la foule des manifestants.

Afghanistan : les États-Unis embourbés

Barack Obama a annoncé le 15 octobre le maintien de plusieurs milliers de soldats américains en Afghanistan au-delà de 2016, revenant ainsi sur l'une de ses promesses électorales de 2008.

Obama avait aussi promis de fermer le centre de détention de Guantanamo, où les autorités américaines ont enfermé sans procès pendant des années des centaines de prisonniers capturés en Afghanistan. Mais son secrétaire à la Défense a annoncé le mois dernier que plusieurs dizaines d'entre eux y resteront *« détenus indéfiniment »*.

L'intervention impérialiste de l'armée américaine, soutenue entre autres par l'armée française, n'a amené en Afghanistan ni la sécurité, ni la fin de la corruption et du trafic d'héroïne, et encore moins la démocratie promise en 2001 lors de l'invasion du pays. Elle n'a pas non plus fait disparaître les talibans.

La population afghane paie cette guerre par près de 100 000 morts depuis 2001, et bien plus de blessés. Des millions d'Afghans ont quitté leur pays. Les habitants des zones frontalières du Pakistan aussi sont touchés massivement.

Les États-Unis, malgré les centaines de milliards de dollars investis dans cette guerre et cette occupation depuis quatorze ans, malgré les 140 000 soldats occidentaux impliqués au plus fort du conflit (sous Obama en 2011), malgré les dizaines de milliers de mercenaires des compagnies de sécurité privées, n'arrivent pas à imposer que leurs impopulaires alliés afghans tiennent le terrain. C'est d'ailleurs parce que les talibans sont présents dans nombre de districts afghans, et parfois prennent des villes, comme Kundunz il y a deux semaines, que les États-Unis sont contraints de maintenir leurs troupes dans le pays.

Partir d'Afghanistan, alors que les talibans sont à l'offensive, aurait l'air d'une défaite pour l'impérialisme américain et son armée. Mais y laisser une armée d'occupation pour une durée indéfinie, sans aucune perspective de victoire, est tout aussi problématique pour les États-Unis. Telle est l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui l'impérialisme américain.

Comment le successeur d'Obama à la Maison-Blanche tranchera-t-il le problème afghan? Nul ne le sait. Il est cependant certain que le sort de la population afghane ne sera pas pris en compte. D'ailleurs il ne l'a jamais été, pas plus que celui d'autres peuples sur lesquels l'impérialisme assoit sa domination.

Lucien Détroit

Brésil : crise politique et crise économique

À peine la présidente Dilma Rousseff avait-elle commencé en janvier son deuxième mandat qu'une crise politique secouait le Brésil. Elle est alimentée par le scandale Petrobras, mais aussi par la crise économique mondiale qui atteint de plein fouet le pays.

La compagnie pétrolière Petrobras, première entreprise brésilienne, surfacturait de 1 ou 2 % tous les contrats passés en particulier avec des entreprises du BTP. Ces sommes, qui dépassent le milliard d'euros, alimentaient les caisses noires du Parti des travailleurs (PT) et des partis qui lui sont alliés au gouvernement, en échange de marchés publics.

L'enquête a mis en cause des dizaines de politiciens et de patrons. Pour le moment, ce sont des personnalités de second plan qui écopent de dizaines d'année de prison, mais derrière eux viennent des poids lourds de la politique et de l'économie : ministres et ex-ministres, présidents du PT, chefs d'entreprise. Le dernier mis en cause est le président de l'Assemblée nationale, Eduardo Cunha, qui disposerait de comptes en Suisse et aurait dissimulé au fisc 14 millions d'euros. Le bruit court que Lula lui-même, fondateur du PT et président de 2003 à 2010, pourrait être inquiété.

Cette affaire se développe sur fond de difficultés économiques. Jusqu'à 2014, le Brésil avait peu souffert de la crise mondiale. Le chômage s'y maintenait autour de 5 %, l'inflation était modérée et les exportations florissantes. Aujourd'hui, le chômage atteint officiellement 9 % des travailleurs, l'inflation dépasse 10 %, la monnaie a perdu 30 % de sa valeur par rapport au dollar. Le produit intérieur brut devrait diminuer de 3 % cette année, les prix des matières premières minières et agricoles, dont le pays est un grand exportateur, ne cessent de baisser. Le gouvernement parle même de réduire le budget des Jeux Olympiques de 2016 à Rio.

Dans cette ambiance morose, la popularité de la présidente est tombée à 7 %. Un million de manifestants de droite sont descendus fin août dans la rue pour demander sa destitution. C'étaient en majorité des petits bourgeois, excédés par la corruption et les difficultés de la vie à Sao Paulo, la capitale économique du pays. La grande bourgeoisie, elle, n'a aucun reproche à faire à Rousseff ni au PT : ils ont assuré ses profits, mieux que la droite auparavant. Mais cette impopularité et ces manifestations de la petite bourgeoisie urbaine sont source d'instabilité politique, et donc dangereuses pour les affaires.

Le principal parti d'opposition de droite, le PSDB, est divisé quant à la destitution de la présidente. Certains, dont l'ex-président Cardoso, craignent l'instabilité politique et préfèrent attendre les élections de 2018. D'autres, comme Aecio Neves, le concurrent malheureux de Rousseff à la présidence en 2014, y voient la possibilité de revenir immédiatement au pouvoir.

Dans le camp gouvernemental, le PMDB, parti de centre-droit, n'est plus un allié sûr. Il dispose de ministères importants et de la vice-présidence, mais la destitution ou la démission de Rousseff pourrait lui donner la présidence. Sa direction fait pression pour que le gouvernement adopte une série de nouvelles mesures contre les travailleurs et la population pauvre : baisse des budgets de la Santé et de l'Éducation, recul de l'âge de la retraite à 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes, blocage du minimum vieillesse (pour le moment égal au smic, 200 euros, et revalorisé avec lui), privatisation de Petrobras, du métro de Sao Paulo et de toute une série d'entreprises publiques. Avec ces mesures, le gouvernement rallierait les frondeurs du PMDB et calmerait l'opposition de droite. Mais il sacrifierait ce qui lui reste de crédit dans la population pauvre.

La classe ouvrière ne peut avoir confiance dans un gouvernement « de gauche » qui veille avant tout aux intérêts de la bourgeoisie et n'hésite pas à s'en prendre à elle par ses « réformes », pas plus que dans l'opposition de droite qui réclame une politique encore plus ouvertement antiouvrière. Elle doit affirmer son camp à elle. C'est sur ce thème qu'un parti trotskyste, le Parti socialiste des travailleurs unifié, a appelé le 18 septembre à une manifestation au centre de Sao Paulo, réunissant 15 000 personnes.

Il est en effet urgent que les travailleurs aient leur programme, à la fois contre le gouvernement et contre la droite et le patronat. Face aux manifestants de droite antiouvriers et anticommunistes, le PT ne sait que crier au fascisme et avertir : « La droite revient ! » Mais à qui la faute ?

Vincent Gelas

REUTERS

Lors d'une des manifestations.

Maroc : derrière les beaux discours, la discrimination des femmes

Le Maroc se targue de participer à toutes les conférences internationales relatives aux droits des femmes, et le pays a ratifié la plupart des documents internationaux destinés à promouvoir l'égalité hommes-femmes. Il vient de présenter devant l'ONU son rapport périodique sur la question, qui concerne les années 2009-2012.

Ce rapport met sans doute en avant les quelques dispositions prises ces dernières années en faveur des femmes, comme le droit à l'IVG en cas de viol, d'inceste ou de malformation grave du fœtus, ou bien la répression du harcèlement sexuel. Mais, derrière ces mesures bien insuffisantes, les beaux discours ne peuvent occulter une situation désastreuse pour les femmes de ce pays, qui de plus se dégrade dans certains domaines.

L'Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM) a publié un rapport parallèle, écrit en collaboration avec 32 autres ONG marocaines, qui dénonce les multiples discriminations dont les femmes sont victimes. Même si l'IVG est tolérée dans certains cas, il n'en reste pas moins qu'une femme choisissant de se faire avorter au Maroc peut aujourd'hui écoper d'un à cinq ans de prison ferme. Cela conduit à la multiplication des avortements clandestins, estimés à 600 à 800 par jour, dans des conditions sanitaires souvent lamentables.

L'ADFM pointe aussi du doigt les difficultés d'accès au divorce pour les femmes, l'interdiction des relations sexuelles hors mariage, auxquelles on peut ajouter l'augmentation constante ces dernières années des mariages de mineures, essentiellement des jeunes filles entre 14 et 17 ans. Alors que le Maroc en comptait 18 000 en 2004, le nombre de ces mariages est passé à 35 000 en 2013. Ils sont théoriquement interdits par le nouveau Code de la famille, mais les dérogations accordées par le juge de la famille, censées être utilisées de manière exceptionnelle, sont devenues la règle.

En matière de droit du travail, la situation des femmes régresse aussi. Le taux d'activité féminin, déjà trois fois plus faible que celui des hommes, est passé de près de 28 % en 2000 à 24,7 % en 2012. Cette situation s'explique en partie par une plus grande vulnérabilité des femmes sur le marché de l'emploi, car elles sont globalement moins scolarisées et moins formées que les hommes. L'analphabétisme concerne encore 47,6 % des femmes (et plus des deux tiers d'entre elles en zone rurale) contre 25,3 % des hommes.

Derrière l'esbroufe des conférences internationales et des rapports à l'ONU, reste la mauvaise volonté manifeste du gouvernement du Maroc, même en matière de législation et d'avancées sociales pour les femmes.

Valérie Fontaine

Camp de Rivesaltes : mépris et violence d'État contre les réfugiés

Venu inaugurer le Mémorial du camp de Rivesaltes le 16 octobre, Valls a prononcé un discours pour évoquer un « lieu de mémoire » contre l'antisémitisme, le racisme et la haine. Mais il s'est bien gardé de rappeler que c'est l'État français qui a fait preuve de mépris, de brutalité contre des réfugiés et des étrangers, comme en témoigne l'histoire du camp de Rivesaltes.

Le camp de Rivesaltes, ouvert en 1939 sur 600 hectares, avait été construit à des fins militaires. Mais, une partie des baraquements furent utilisés comme lieu d'internement à partir de 1941.

Les premiers internés de Rivesaltes furent des réfugiés espagnols qui avaient fui les armées de Franco. Ils avaient d'abord, avec des dizaines de milliers de leurs compatriotes, été parqués sur les plages des Pyrénées-Orientales au début de l'année 1939. Par la suite, des milliers d'entre eux, souvent militants socialistes, communistes ou anarchistes, furent emprisonnés dans les camps du Vernet, de Gurs ou de Rivesaltes. C'était là l'œuvre du régime de Pétain, mais la politique d'internement avait commencé sous la IIIe République. Un certain nombre de ces internés furent livrés à la Gestapo.

Rivesaltes fut intégré dans le réseau des camps de concentration (c'était le terme assumé à l'époque) en France. Les camps s'étaient ouverts après l'adoption de la loi sur les « étrangers indésirables » de 1938. Avec la guerre, les dispositions s'appliquèrent contre des Allemands, souvent Juifs et exilés de l'Allemagne hitlérienne, parce qu'ils étaient « ressortissants d'une puissance ennemie ». En 1942, le camp de Rivesaltes fut utilisé pour enfermer les Juifs étrangers dont Vichy avait ordonné l'arrestation en zone dite libre. Rivesaltes devint alors le *« Drancy du sud de la France »*, selon l'expression de Serge Klarsferd.

Les Tziganes, victimes de la politique de Vichy, y furent aussi internés par milliers et déportés vers Auschwitz. La nationalité française de la plupart d'entre eux ne les avait aucunement protégés.

Pendant la guerre d'Algérie, Rivesaltes servit à interner des membres liés au FLN. Puis, en 1962, des milliers de harkis – ces troupes de supplétifs algériens utilisés par l'armée française – et leurs familles y furent regroupés dans des conditions tout aussi déplorables. Enfin, entre 1985 et 2007, le camp fut utilisé comme centre de rétention d'immigrés.

L'histoire du camp de Rivesaltes montre toute l'hypocrisie du discours sur la France « terre d'accueil », la France « patrie des droits de l'homme ». Valls, qui organise aujourd'hui la traque des sans-papiers, avait vraiment toute sa place à l'inauguration de ce mémorial… dans la continuité de tous les dirigeants politiques qui se sont servis du camp de Rivesaltes.

Boris Savin

Romainville : non aux expulsions de locataires

Dimanche 18 octobre, environ 500 personnes ont manifesté dans les rues de Romainville, en Seine-Saint-Denis. Elles refusent l'expulsion d'une famille de neuf enfants de la cité Gagarine, une des cités HLM de la ville.

Cette expulsion a eu lieu le mardi 13 octobre au matin. Les policiers n'ont pas hésité à bousculer femmes et enfants et à frapper les manifestants qui s'y opposaient.

Depuis, les manifestations se sont multipliées. Dès le soir même, il y eut l'intrusion dans la réunion de la communauté Est Ensemble, et une manifestation le lendemain devant la mairie où se tenait le conseil municipal, qui a été annulé.

Pour la mairie, il s'agit de faire un exemple. Dans la commune, il y aurait 1 350 locataires en situation d'impayés, sur 3 500, souvent pour des raisons de chômage. La mairie veut détruire plus de 400 logements dans la cité Gagarine pour offrir les terrains à un promoteur. Il lui faut donc faire le nettoyage de tout ce qu'elle appelle les « cas sociaux », comme elle l'a déjà fait dans d'autres cités en se débarrassant, entre autres, des familles nombreuses.

Il y a eu immédiatement une réaction de solidarité avec cette famille, qui habitait là depuis plus de vingt-cinq ans. Nombreux sont ceux qui connaissent les difficultés pour faire face au loyer et la crainte du chômage et, à travers cette famille, ils se sont tous sentis menacés.

Est-ce là le programme de Bartolone, dont la suppléante à l'Assemblée nationale est la maire de Romainville, lui qui promet dans sa campagne pour les régionales une Île-de-France *« humaine et solidaire »*, dans laquelle il dit vouloir *« offrir un logement à tous »* ?

Correspondant LO

DR

Augmentation de la « taxe terrorisme » : les assurances bien assurées

La « taxe terrorisme » prélevée sur chaque contrat d'assurance (voiture, habitation, etc.) va augmenter le 1er janvier prochain. Elle est actuellement de 3,30 euros par contrat et passera donc à 4,30 euros. Peu de chose, semble-t-il, mais qui va totaliser quand même 86 millions d'euros.

Cette taxe sert à alimenter un fonds spécial, le FGTI, Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (infractions de droit commun et aide au recouvrement des dommages et intérêts obtenus par une décision de justice). Il y a donc un peu de tout dans le fonds FGTI, lequel serait paraît-il menacé d'être déficitaire dans quelques années.

Les assurés paieront donc, mais pas les compagnies d'assurances, malgré leurs plantureux bénéfices. Ainsi la principale compagnie d'assurance en France, AXA, a réalisé 5 milliards d'euros de bénéfices en 2014. La seconde, CNP assurances, loin derrière, se contente d'un seul milliard, et BNP Paribas assurance aurait gagné 7 milliards si elle n'avait pas dû payer une amende astronomique aux États-Unis (elle reste malgré tout bénéficiaire).

Les assureurs auraient donc largement de quoi financer le FGTI. Mais l'État, comme d'habitude, préfère faire payer les assurés.

André Victor

Délit de faciès : la gauche dans les pas de la droite

Treize jeunes gens, Noirs ou Arabes, avaient porté plainte contre l'État car ils s'estimaient victimes de contrôles de police répétés et non justifiés, uniquement en raison de leur apparence physique. Cinq d'entre eux avaient obtenu gain de cause. Ils ont fait condamner l'État ; condamnation qui a été confirmée par la cour d'appel de Paris en juin dernier. C'était la première fois que la justice reconnaissait ces contrôles au faciès et les déclarait illégaux.

Le gouvernement vient de déposer un pourvoi en cassation, dans l'espoir de faire annuler cette condamnation de l'État.

Oubliée la promesse de Hollande durant la campagne présidentielle en 2012 de lutter contre le « délit de faciès » ! Aujourd'hui, le gouvernement lutte contre ceux qui le dénoncent.

Lucien Détroit

Seine-Saint-Denis : record de surmortalité infantile

D'après un récent rapport de l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France, la Seine-Saint-Denis détient le triste record du taux de mortalité infantile, avec plus de 5,4 décès pour 1 000 naissances. Cela signifie que la mortalité périnatale et infantile y est de 40 % à 50 % plus élevée que celle de la moyenne française.

Ce chiffre est à mettre en relation avec celui qui indique qu'un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté dans ce département. Mais si la précarité, le chômage, la misère, l'exclusion sociale ou le mal-logement expliquent dans une large mesure cette surmortalité infantile, il s'y s'ajoute le délabrement du système de santé publique.

D'après l'ARS elle-même, un meilleur suivi et une meilleure prise en charge de certaines femmes auraient pu éviter « un tiers des décès ». Le manque d'employés, le manque de structures de soins, le surmenage des personnels hospitaliers sont autant de facteurs qui, loin de pallier et de tenter de corriger les inégalités sociales et les effets de la misère, ne font que les aggraver.

Correspondant LO

La grève d'octobre 1905 en Russie

Le 9 octobre 1905, les cheminots de la ligne reliant Saint-Pétersbourg et Moscou, les deux principales villes de l'Empire russe, se mettaient en grève, avançant un programme de libertés démocratiques face au régime du tsar, qui régnait sur le pays en monarque absolu. En quelques jours, gagnant l'ensemble du réseau ferroviaire et la plupart des autres secteurs de l'économie, la grève était devenue quasi générale.

Depuis l'entrée en guerre de la Russie contre le Japon en janvier 1904, des mobilisations de plus en plus importantes se succédaient dans tout le pays contre le régime. Les défaites de l'armée russe avaient achevé de discréditer un pouvoir qui ne représentait qu'une minorité de privilégiés, gros propriétaires terriens et dirigeants d'une haute bureaucratie d'État qui étouffait toute liberté. L'agitation pour revendiquer une Constitution et la tenue d'élections avait commencé dans les milieux de la bourgeoisie et avait gagné la classe ouvrière au début de l'année 1905.

Le Dimanche rouge, début de la révolution

Le dimanche 9 janvier 1905, un long cortège de manifestants ouvriers s'était dirigé vers le palais du tsar, dans l'intention de lui remettre une pétition. La troupe avait ouvert le feu, faisant plusieurs centaines de victimes. Pour ce sanglant bilan, ce jour garda le nom de Dimanche rouge.

Représentant trois millions de personnes, la classe ouvrière russe était minoritaire à l'échelle d'un pays essentiellement rural de plus de 100 millions d'habitants. Mais, par rapport à la paysannerie, elle avait l'avantage d'être très concentrée dans les quelques régions où l'industrie s'était développée. Elle était durement exploitée, avec des journées de travail souvent de plus de dix heures pour des salaires très faibles. Jeune et inexpérimentée, elle commença à s'éveiller à la lutte dans les mois qui suivirent le Dimanche rouge, participant à des grèves de plus en plus nombreuses, aussi bien pour des revendications économiques que politiques. Pour la majorité des travailleurs qui rejoignaient la mobilisation, la revendication n'était plus d'obtenir une démocratisation de l'autocratie. L'idée de la renverser faisait son chemin.

L'armée elle-même était gagnée par l'état d'esprit révolutionnaire et connaissait des mutineries, la plus célèbre étant celle des marins du cuirassé *Potemkine* à Odessa en juin 1905. Grèves, émeutes, révoltes dans les campagnes, mutineries : la guerre avait fait naître une situation révolutionnaire en Russie.

La grève politique d'octobre

Le 19 septembre 1905, les compositeurs de l'imprimerie Sytine à Moscou se mirent en grève pour exiger une diminution des heures de travail et la prise en compte des signes de ponctuation dans le calcul du salaire. La grève s'étendit aux autres imprimeries, puis aux autres branches de l'industrie. *« On commençait par des signes de ponctuation et l'on devait, en fin de compte, jeter à bas l'absolutisme »*, écrivait Trotsky. Car, en se généralisant à partir du 9 octobre avec l'entrée en lutte décisive des cheminots, le mouvement devint politique, adoptant pour mots d'ordre les libertés civiques, l'amnistie des prisonniers politiques et la convocation d'une Assemblée constituante. À ces revendications démocratiques, la classe ouvrière ajoutait les siennes propres, avec le droit de grève et la journée de huit heures.

Surpris par la façon dont le mouvement avait fait tache d'huile, le pouvoir se retrouvait incapable d'organiser la répression, ne sachant même pas, faute de moyens de communication, quels régiments lui restaient acquis. Le tsar lui-même avoua n'avoir plus *« personne sur qui s'appuyer, à l'exception du brave Trepov »*, le gouverneur-général de Saint-Pétersbourg, responsable de la fusillade du 9 janvier.

Le 17 octobre, incapable de venir à bout de la mobilisation, le tsar publia un *Manifeste des libertés* dans lequel il s'engageait à accorder une Constitution et à faire élire un Parlement. Ce premier recul suscita une explosion de joie et d'enthousiasme dans la population. Mais beaucoup de militants et de travailleurs étaient conscients que le régime, en faisant ces promesses, cherchait seulement à gagner du temps afin de pouvoir regrouper ses forces et préparer la reprise en main.

DR

Manifestation à Saint-Pétersbourg en octobre 1905. Sur les pancartes : « À bas la monarchie ! » et « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

Les soviets et leur rôle

En fait, le principal acquis du mouvement gréviste d'octobre 1905 fut l'apparition dans de nombreuses villes des soviets, les conseils en russe. Dans les premiers jours du mouvement, ces soviets jouèrent le rôle de comités de grève, s'attachant à étendre la mobilisation. Après la grève, ils continuèrent à se réunir, devenant des organes représentatifs des travailleurs à l'échelle d'une ville. Les soviets purent ainsi organiser la parution de leurs propres journaux grâce à l'appui des ouvriers des imprimeries. Ils organisèrent des milices ouvrières pour empêcher les pogroms, ces massacres de Juifs organisés par les hommes de main du régime pour tenter de contrer l'état d'esprit révolutionnaire en encourageant l'antisémitisme.

Bénéficiant de la confiance et du soutien des travailleurs qui n'hésitaient pas à défier l'absolutisme, les soviets représentaient l'embryon d'un gouvernement révolutionnaire se posant en concurrent de celui du tsar. Les travailleurs mobilisés purent ainsi, pour la première fois, se poser d'une façon concrète le problème de la conquête du pouvoir politique. Ce fut plus particulièrement le cas à Saint-Pétersbourg, où les militants révolutionnaires qui inspirèrent la politique du soviet combattirent les illusions sur la possibilité d'une évolution vers une monarchie constitutionnelle. Trotsky, l'un de ses principaux dirigeants durant cette période, expliquait au contraire que le conflit était inévitable avec le pouvoir du tsar, qui gardait le contrôle des forces de répression, et que la politique du soviet devait viser à un seul objectif : *« préparer l'insurrection »*.

Ainsi, le 1er novembre, le soviet de Saint-Pétersbourg appela la classe ouvrière de la capitale à une grève générale à la fois contre la répression frappant la Pologne, intégrée alors dans l'Empire russe, et contre le passage en cour martiale de marins de Kronstadt ayant participé à la lutte d'octobre. Mais, après la fin de la grève, les armées du tsar lancèrent leur contre-offensive.

D'une révolution à l'autre

Le régime pouvait désormais compter sur le soutien de la bourgeoisie. D'abord favorable à des réformes démocratiques qui auraient pu lui profiter, elle avait été effrayée par l'irruption des travailleurs sur la scène politique. Ce sentiment ne fit que s'accroître au fur et à mesure que la classe ouvrière, renforcée par la victoire d'octobre, se sentit encouragée à revendiquer pour son compte. Comme l'écrivit Trotsky, *« il ne s'agissait plus de la liberté de la presse, ni de combattre l'arbitraire des galonnés, ni même du suffrage universel. L'ouvrier demandait des garanties pour ses muscles, pour ses nerfs, pour son cerveau. Il avait décidé de reconquérir une partie de sa propre existence. Il ne pouvait attendre davantage et ne le voulait pas. Dans les événements de la révolution, il avait pris conscience de sa force, il avait découvert une vie nouvelle, une vie supérieure. »* En novembre, le soviet de Saint-Pétersbourg organisa la lutte pour la reconnaissance immédiate de la journée de huit heures, appelant les travailleurs à quitter leur travail après huit heures de présence. Il se heurta à l'opposition farouche du patronat, qui répondit par le lock-out de plus de 100 000 travailleurs et se montrait prêt à appuyer la répression.

Le 3 décembre, les membres du soviet de Saint-Pétersbourg furent arrêtés, après cinquante jours d'existence de celui-ci. À Moscou et dans de nombreuses villes, des insurrections éclatèrent et furent écrasées par l'armée fidèle au régime. Le paysan sous l'uniforme ne se sentait pas encore du côté de la révolution, et il faudrait encore attendre douze ans pour que cela change.

La révolution russe de 1905 fut donc vaincue. Le régime tsariste allait connaître un sursis, mais l'expérience de cette année-là ne fut pas perdue. La révolution de février-octobre 1917 allait reproduire celle de 1905, à un niveau plus élevé. Elle allait permettre aux travailleurs non seulement de mettre à bas l'autocratie, mais aussi de prendre le pouvoir entre leurs mains au travers des soviets, et de fonder le premier État ouvrier.

Marc Rémy

Hôtel de luxe W Paris-Opéra : en grève pour les salaires

L'ensemble des salariés du service hébergement de l'hôtel W Paris-Opéra est en grève depuis le 29 septembre, contre les bas salaires, les conditions de travail et le mépris affiché par la direction à leur égard.

Dans cet hôtel cinq étoiles, où une chambre standard coûte au minimum 340 euros la nuit, où une suite peut atteindre 2 300 euros, les salaires sont bien en dessous de la moyenne parisienne, et sans 13e mois. En exigeant une grande flexibilité, en demandant aux employés de faire toujours plus avec moins de personnel, la direction a diminué la masse salariale de 17 % en 2014.

Face au mépris et à l'injustice sociale, la grève a été décidée. Les grévistes exigent le 13e mois pour tous, le paiement des jours fériés et des dimanches à 100 %, la remise d'un planning des horaires quinze jours à l'avance, la transformation des CDD en CDI… Alors qu'ils sont aussi en lutte pour obtenir un plus grand respect de la part de la direction, celle-ci leur répond par la provocation.

Pour faire entendre plus largement leur colère, les travailleurs du W Paris-Opéra ont manifesté jeudi 22 octobre avec leurs camarades du groupe Starwood Hotels & Resorts et d'autres hôtels de luxe. Ils ne comptent pas en rester là et sont déterminés à continuer le mouvement.

Valérie Fontaine

DR

Grève chez Hyatt en septembre 2014

Amazon – Ormes : le père Noël du commerce en ligne est un exploiteur

À Ormes, près d'Orléans, la plate-forme logistique d'Amazon emploie environ 1 000 salariés. Avec l'embauche d'intérimaires, l'effectif monte à 2 000 durant les quatre mois qui précèdent Noël. Pour le numéro un mondial de la vente sur Internet, aux 89 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2014, tous les moyens sont bons pour faire des bénéfices en comprimant les salaires.

Chaque jour commence par un « brief », avec les objectifs de la journée et, à la mi-journée, un deuxième brief remet un coup de pression supplémentaire, si les objectifs ne sont pas atteints.

À l'approche des fêtes, chaque semaine, les camions de livraison font plus de rotations, le nombre de cartons explose et les espaces de stockage débordent. Les équipes sur les quais voient passer environ 1 000 colis par jour en ce moment, et ceux qui vont chercher les produits référencés, courent plus qu'ils ne marchent.

Avec les rotations de camions supplémentaires, les colis qui arrivent à la fin de l'horaire prévu sont de plus en plus nombreux. Si les horaires sont dépassés en fin de poste, les minutes supplémentaires ne sont pas payées ! Elles ne le sont que si les salariés se sont inscrits sur un planning prévu la veille par le manager. Si ce n'est pas le cas, la pointeuse remet automatiquement l'heure habituelle de départ… Bref, ceux qui se laissent convaincre le jour même travaillent gratuitement. La direction profite de la précarité et de la crainte d'être mis en fin de mission pour l'imposer aux intérimaires. Les nombreux jeunes dont c'est la première mission découvrent que « aider » veut dire travailler à l'œil en langage patronal.

La semaine du lundi 12 octobre, le directeur du site a réuni les salariés pour faire sa communication avant les fêtes. Ces réunions se tenaient par groupes de 150, pour ne pas faire baisser la productivité, en faisant semblant d'être drôle et sympathique. Il y déplore qu'*« on ne s'amuse pas assez »* au travail. Mais quand certains salariés se sont plaints de travailler les 25 et 31 décembre depuis des années, il a répondu que la loi lui permet de faire travailler tous les salariés ces jours-là s'il en a besoin.

Le groupe fait sa publicité sur ses robots, ses questionnaires et ses gadgets pour faire croire qu'il est à la pointe du progrès. Mais les travailleurs constatent qu'ils n'ont pas la même vision du progrès. La propagande qui déclare : *« Le sourire sur les cartons, c'est nous ! »* marche de moins en moins, et de nombreux salariés disent plutôt : *« On se fait exploiter ! »*.

Correspondant LO

Deshoulières – Le Dorat : le groupe a les moyens de conserver les emplois

Aux usines de porcelaine Doralaine et PLD du Dorat dans le nord de la Haute-Vienne, la direction a annoncé un plan social de 31 suppressions de postes, dont 27 licenciements, avec l'arrêt de la production de tasses et la fermeture de son magasin d'usine. Ces deux usines font partie du groupe Deshoulières qui emploie 260 salariés, dont 66 en Haute-Vienne, et a été déclaré en redressement judiciaire en juillet dernier.

Derrière le groupe se cache une holding, une des plus grandes institutions bancaires de Russie dont le propriétaire a une fortune estimée à 1,24 milliard de dollars. Or, dans les comptes présentés par la direction, les représentants syndicaux ont découvert que l'entreprise versait chaque année des millions d'euros d'intérêts de prêts… à la holding, bien plus que le 1,5 million de déficit annoncé pour 2014.

Les élus socialistes, président du Conseil régional, du Conseil général, députée de la circonscription, ont organisé lundi 19 octobre une réunion pour rencontrer les salariés et habitants du Dorat, dire que leur cabinet est mobilisé et que leur conseiller rencontrerait le ministre Macron dès le lendemain. Le président de région, Vandenbroucke, précisant : *« Il ne faut pas se faire d'illusions, à Saint-Petersbourg, ils s'en foutent »*. La seule idée qui leur est venue – partagée par la conseillère départementale de droite présente elle aussi – a été de travailler à l'obtention du label *« indication géographique protégée »*. Un salarié leur a répondu : *« Vous êtes hors sujet. Comment parler d'IGP quand il n'y aura plus de production ! »*. Dernière idée évoquée : utiliser un *« fonds de retournement »* qui permettrait un financement public d'un million d'euros, une façon de continuer à renflouer un patron milliardaire et licencieur.

Correspondant LO

Alcon – Kaysersberg : monopoly pharmaceutique

La direction de Novartis, le géant pharmaceutique, a annoncé fin juillet son intention de vendre le laboratoire Alcon de Kaysersberg, dans le Haut-Rhin, sa filiale ophtalmologique. Début octobre, le groupe a annoncé que le laboratoire serait vendu à l'entreprise suédoise Recipharm.

Mais d'après les élus du personnel, aucune garantie n'est donnée aux 260 salariés du site en ce qui concerne le maintien de l'emploi, des salaires et des conditions de travail.

Du côté de Recipharm, qui engrange des dizaines de millions d'euros, et encore plus du côté de Novartis, qui engrange les milliards, l'argent est pourtant là pour que ces transactions ne se fassent pas sur le dos des travailleurs.

Correspondant LO

EDF : rattrapage obligatoire

Certains abonnés au tarif réglementé d'EDF reçoivent en ce moment des factures dites « rectificatives ». Envoyées chez les particuliers depuis mars 2015, elles se montent généralement à quelques dizaines d'euros. Elles sont le résultat d'une décision du Conseil d'État, qui a jugé que la hausse des tarifs EDF concernant la période du 23 juillet 2012 au 30 juillet 2013 n'était pas suffisante en comparaison de l'augmentation des coûts de production de l'énergie électrique. Le gouvernement s'est empressé de s'incliner devant cette décision et d'ajouter 5 % aux 2 % de hausse des tarifs déjà appliqués pour la période concernée, avec effet rétroactif.

Le Conseil d'État a pris cette décision après avoir été saisi par six fournisseurs d'énergie reprochant à EDF une concurrence déloyale. Les dirigeants qui, il y a quelques années, prônaient l'ouverture du marché, prétendaient que la concurrence ferait baisser les prix. Ils nous ont menti. Au contraire, ce sont les concurrents qui contribuent à la hausse des tarifs.

V.F.

Annecy : la justice de classe à l'œuvre

Vendredi 16 octobre, se tenait au palais de justice d'Annecy, en Haute-Savoie, l'audience du tribunal correctionnel où comparaissaient l'inspectrice du travail et le salarié poursuivis par Tefal pour *« vol et recel de documents internes à l'entreprise et violation du secret professionnel »*.

En 2013, cette inspectrice avait constaté des infractions à la législation du travail chez Tefal. La direction utilisa alors ses bonnes relations avec le directeur départemental du travail et les Renseignements généraux pour faire pression sur elle. La machination fut révélée par un salarié de Tefal qui avait intercepté des mails compromettants de la direction. C'est l'inspectrice et ce salarié qui se retrouvent au banc des accusés sur plainte de Tefal.

Comme à la précédente audience, en juin, les syndicats CGT-SUD-CNT-FO-FSU du ministère du Travail avaient appelé nationalement à la grève et au rassemblement devant le palais de justice, de même que les unions départementales de Haute-Savoie et d'autres départements de Rhône-Alpes. Ainsi des transports par cars avaient été organisés sur toute la région et des appels à la grève lancés dans les grandes entreprises comme Tefal, NTN-SNR, Dassault.

Dès midi, plus d'un millier de manifestants ont occupé le parvis du palais de justice, dont l'entrée était bloquée par les CRS. Pour plus de précautions, aucune autre affaire n'était jugée ce jour-là mais, malgré cela, le procès était volontairement relégué dans une petite salle. Pendant que se déroulait l'audience, les prises de parole se sont succédé sur le parvis, pour dénoncer cette parodie de justice où ce sont ceux qui, comme l'inspectrice et le salarié de Tefal, ont voulu faire respecter la législation du travail, qui se retrouvent sur le banc des accusés et traités comme des délinquants.

Évidemment, le parallèle a été fait avec le sort des travailleurs d'Air France traités comme des terroristes. Une scène de théâtre avait même été installée, pour jouer un contre-procès parodiant ce qui se passait à quelques dizaines de mètres, dans l'enceinte du tribunal.

Pendant ce temps à l'intérieur le procureur, en bon représentant de la justice de classe, menait les interrogatoires des accusés et de leurs témoins, en mettant en cause leur bonne foi. Rien d'étonnant de la part de ce personnage, qui s'est fait la réputation de classer sans suite tous les procès-verbaux de l'Inspection du travail dressés contre les grosses entreprises de la localité, comme NTN-SNR, Dassault et bien sûr Tefal ! Avec des justifications telles que : *« S'il importe de faire respecter les dispositions du Code du travail, il importe tout autant de tenir compte des contraintes fortes auxquelles les entreprises sont soumises. »* Il a même déclaré dans la presse que ce procès était l'occasion de faire le ménage à l'Inspection du travail !

Au final, le procureur requiert 5 000 euros d'amende contre l'inspectrice et une amende avec sursis contre l'informaticien licencié par Tefal, qui avait eu le courage de dévoiler la machination montée par la direction pour se venger des mises en demeure de l'inspectrice. Me Henri Leclerc, son défenseur, a réclamé la relaxe pour les deux accusés. C'est ce qu'exigeaient les manifestants. Le verdict sera rendu le 4 décembre prochain. D'ici là, il faut accentuer la pression pour empêcher ce déni de justice.

Correspondant LO

LO

Manifestation Tefal Annecy du 16 octobre.

Travail du dimanche à la Poste : un ballon d'essai qu'il faut crever

La Poste veut faire livrer des colis le dimanche 20 décembre, à la veille des fêtes. Il s'agit d'une première et, même si la direction affirme qu'il n'est pas question de généraliser cette pratique, tout porte à croire le contraire. En fait, à travers ce test, comme elle l'appelle, il s'agit avant tout d'habituer les postiers à l'idée qu'ils peuvent avoir à travailler tous les jours de la semaine.

D'après les informations données par la direction à la presse, des négociations seraient en cours avec les syndicats. Cette livraison du dimanche aurait lieu dans sept grandes villes : Paris, Lille, Rennes, Lyon, Bordeaux, Reims et Nice. Il serait fait appel à des volontaires et ceux-ci bénéficieraient de compensations.

La proximité des fêtes sert de justification à cette opération mais, si La Poste voulait que ses colis soient livrés en temps et en heure pour Noël, elle pourrait renforcer ses effectifs en semaine. Or sa politique consiste depuis des années à faire exactement le contraire.

Le nombre de colis distribués, comme le chiffre d'affaires qu'ils représentent, a doublé depuis 2002 avec le développement du commerce en ligne. Mais La Poste, si prompte à incriminer la baisse du courrier classique pour réduire les effectifs de facteurs, n'a pas embauché pour faire face à ce volume en hausse. Elle a même supprimé massivement des emplois dans ce secteur.

Aujourd'hui, elle ferme des agences Coliposte, se débarrassant des sous-traitants, parfois même de petits autoentrepreneurs, auxquels ces agences confiaient la distribution des colis dans les grandes villes. Le travail est alors transféré aux facteurs, en plus des tournées de lettres, comme cela a été le cas dans le quatorzième arrondissement de Paris, le premier touché dans la capitale. Là aussi, la direction parlait d'un test. On voit aujourd'hui qu'il se généralise.

Les plans de la direction de La Poste sont clairs : faire travailler les postiers aux horaires qui lui conviennent, pour finalement supprimer des emplois partout et pour toutes les catégories. La seule chose qu'elle teste, c'est la résistance du personnel.

Daniel Mescla

Accord de compétitivité chez Sanofi : le requin en veut toujours plus

Ces dernières semaines, les réunions se multiplient entre la direction du groupe et les représentants des syndicats. L'heure est à la mise en place d'un accord de compétitivité au sein de la filiale Sanofi-Winthrop-Industrie, qui rassemble douze des usines de production et 5 000 salariés sur les 22 000 que compte le groupe en France.

Le ton est donné avec des graphiques qui montrent le coût de production des boîtes de médicaments dans les usines du territoire national, comparé à celui des usines Sanofi de Pologne, de Hongrie, d'Espagne ou d'Italie. Le propos est clair : en confrontant les coûts de production, il s'agit de montrer aux travailleurs des sites d'Amilly, d'Ambarès, de Tours ou de Compiègne qu'ils peuvent faire beaucoup mieux, produire plus en coûtant moins cher.

« Il faut apprendre des sites les plus performants », dit la direction. Et d'annoncer : *« La compétitivité sur les sites français doit être améliorée. »* D'ici trois ans, affirme-t-elle, le coût de production (hors matières premières) d'une boîte de médicament de prescription, qui est de 33 centimes en moyenne aujourd'hui, devra être de 20 à 25 centimes. Pour les médicaments vendus sans ordonnance, le prix de la boîte devra passer de 24 centimes en moyenne à 15-20 centimes. Soit 30 % de gain de productivité. Pour les seringues pré-remplies qui contiennent certains médicaments, l'augmentation de la productivité est fixée à 20 %. Enfin, le coût de la distribution des médicaments n'est pas oublié, qui devrait selon la direction être ramené de 15 centimes d'euros par boîte en 2015 à 8 centimes en 2020.

Avec près de 34 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2014 et plus de 7 milliards de profits, dont la moitié versée sous forme de dividendes aux actionnaires, Sanofi est une des plus grosses entreprises du CAC 40. Mardi 15 octobre, elle était même en tête de cet indice boursier. Toute cette richesse ne tombe pas du ciel. Elle est créée grâce à l'exploitation du travail des salariés du groupe. Et si elle augmente d'année en année, c'est en même temps que diminuent les effectifs, que se détériorent les conditions de travail et que stagnent les salaires.

Sophie Gargan

PSA Valenciennes : un licenciement inacceptable

Après avoir mis à pied et privé de salaire un travailleur depuis le 12 septembre, la direction de PSA Valenciennes a annoncé son licenciement. Elle l'accuse d'avoir volé quelques mètres de joint qui traînaient depuis des semaines dans une benne de déchets.

C'est d'autant plus révoltant qu'au moment des faits ce salarié se retrouvait avec une paie négative, suite à un arrêt de travail de trois mois pour une intervention chirurgicale. Licencié, ce travailleur, père de famille, perd son seul revenu.

Les travailleurs de l'usine sont écœurés. Chacun a le sentiment que cela aurait pu lui arriver et que la direction de PSA veut faire un exemple. Des gestes de solidarité se sont multipliés dans l'entreprise et dans la région, où l'histoire est connue : signature d'une pétition, collecte de soutien.

Vendredi 9 octobre, la CGT avait invité des représentants politiques à exprimer leur soutien contre cette sanction inacceptable. C'est ce qu'ont fait le PS, le PCF, le PG et LO, représenté par Éric Pecqueur, tête de liste aux élections régionales. Celui-ci a dénoncé la politique de la direction de PSA qui, avec le soutien du gouvernement, multiplie les sanctions et les licenciements.

L'année dernière, la famille Peugeot a touché de l'État 74 millions d'euros au titre du CICE. En dix ans, 25 000 emplois directs ont été supprimés dans le groupe PSA, sans parler des intérimaires. Les vrais délinquants ne mettent pas les mains dans une poubelle. Ils se servent à coups de millions d'euros dans les caisses de l'État et licencient à tour de bras !

Correspondant LO

RATP dépôt de Thiais : une grève massivement suivie

Jeudi 15 octobre, une grève massivement suivie des conducteurs de bus a quasiment bloqué le dépôt RATP de Thiais, au sud de Paris, où travaillent 700 agents. Sur plusieurs lignes, il n'y avait aucun bus, et sur d'autres il n'y en avait pratiquement pas, comme sur les lignes 183 et TVM (Trans Val-de-Marne), les deux lignes les plus importantes d'Ile-de-France. La grève avait été appelée par la CGT, l'UNSA et SUD s'y sont ralliés.

Le succès de cette grève est le reflet d'un ras-le-bol général. Les temps de parcours sont insuffisants, ce qui fait que les bus sont tout le temps en retard et la conduite des agents très difficile. Tous les jours, il manque du personnel et des bus ne sortent pas. Les bus sont donc bondés et les voyageurs mécontents. Les bus sont mal entretenus, au point que certains ne devraient pas rouler. Les terminus, censés être aménagés pour les pauses, ne le sont pas davantage.

La politique d'économies de la RATP rend la vie des conducteurs impossible, d'autant qu'ils subissent la surveillance d'une brigade anonyme dont les rapports entraînent des convocations, des sanctions, voire des licenciements. Plus généralement, c'est bien sûr la politique de la RATP qui était dénoncée : salaires bloqués, appels à la compétitivité avec l'arrivée de la concurrence. Tout cela, alors que la Régie fait des bénéfices toujours à la hausse (298 millions d'euros en 2014) et se vante d'être dans son domaine le cinquième groupe mondial.

Trop, c'est trop. Les conducteurs étaient nombreux, dès 3 h 30, au piquet de grève à l'entrée du dépôt. Entre les banderoles et les drapeaux déployés, les grévistes « accompagnaient » les rares bus qui sortaient. À l'assemblée générale, l'ambiance était survoltée. Les grévistes étaient heureux de se retrouver, de discuter et, comme a dit l'un d'eux : *« on est chauds »*. Plusieurs grévistes portaient des chemises déchirées en solidarité avec les travailleurs d'Air France.

La directrice, venue essayer de faire bonne figure, n'a pas été déçue. Quand elle a dit qu'elle allait essayer d'améliorer les temps de parcours sur deux ou trois lignes, la réponse des grévistes a été : *« Non, c'est sur toutes les lignes. »*

Après cette journée, tout le monde est convaincu qu'il ne faudra pas en rester là. Et d'ores et déjà l'idée de remettre ça est dans les esprits, cette fois dans tous les dépôts de bus d'Ile-de-France.

Correspondant LO

Trains dangereux : la SNCF ne fait rien

Les trains autorails X73500, qui ont une vingtaine d'années de service, semblent présenter un problème récurrent de rupture de la liaison électrique entre le train et les rails. Ce dysfonctionnement grave, appelé déshuntage, existe depuis 2005 sur ce type de train, et a d'ailleurs eu pour conséquence un accident mortel en 2006. Mais la direction de la SNCF continue à nier le problème et s'attaque même aux cheminots qui se sont mobilisés pour dénoncer la situation.

DR

Lorsque ce phénomène de déshuntage se produit, le train concerné ne transmet plus d'informations par l'intermédiaire d'un courant électrique passant par les rails et devient en quelque sorte un train fantôme. Les signaux qui assurent l'espacement entre ce train et le suivant ne jouent plus leur rôle, puisqu'il ne donne plus sa position. Il en va de même pour la fermeture automatique des passages à niveau, qui ne s'active plus alors que l'arrivée du train est imminente.

Un dysfonctionnement de ce type a conduit à l'accident mortel survenu le 21 novembre 2006 à un passage à niveau de La Roche-Maurice (Finistère), resté ouvert alors qu'un train approchait. L'été dernier, la SNCF a été renvoyée devant le tribunal correctionnel de Rennes pour homicide involontaire, suite aux conclusions de deux experts qui mettaient très clairement en cause le phénomène de déshuntage.

Des incidents similaires, qui auraient pu avoir les mêmes conséquences dramatiques, sont intervenus par la suite dans des conditions identiques, comme le 11 janvier 2015 entre Bordeaux ou Bayonne, ou encore les 25 et 26 août 2015 dans la région Centre.

Dans la région Sud-Ouest, où ces incidents sont devenus récurrents, les cheminots se sont mobilisés cet été pour dénoncer la situation. Ils ont fait grève pendant les « journées de Bayonne », ce qui a conduit à l'annulation du dispositif spécial mis en place à l'occasion pour transporter les visiteurs. Cela n'a toujours pas fait réagir la direction et, devant son inertie, le syndicat CGT des cheminots de Bayonne a déposé plainte le 21 septembre contre la SNCF sur la région Poitou-Charentes-Aquitaine pour « mise en danger de la vie d'autrui après un incident grave ».

La direction SNCF régionale Poitou-Charentes-Aquitaine n'ignore pas le problème, puisque le 28 juillet dernier elle publiait un communiqué expliquant : *« Les experts nationaux SNCF ont conclu que ce déshuntage a résulté d'une pollution ponctuelle du rail. En l'occurrence, il a pu s'agir de terre, de feuilles, de rouille, de graines… en quantité. »* Mais, s'il s'agit d'une telle pollution du rail, comment se fait-il que les incidents ne concernent que les trains autorails de type X73500 ? Car il n'y a pas que ces autorails sur les lignes concernées par ces incidents, et tous les autres trains fonctionnent sans problème. Et lorsqu'elle ajoute qu'*« il s'agit du premier incident de déshuntage découvert dans la région Aquitaine »*, elle omet sciemment tous les autres incidents survenus avec le même matériel ailleurs. En revanche, la SNCF n'hésite pas à sanctionner d'un blâme avec retenue sur salaire quatre conducteurs de cette région ayant exercé leur droit de retrait suite à tous ces incidents.

Alors, si un autorail X73500 est rattrapé et percuté à l'arrière par un autre train ou si un nouvel accident grave se produit sur un passage à niveau, il ne faudra pas chercher de lampiste ou prétendre que l'automobiliste est responsable. C'est l'entretien de ce matériel qu'il faut revoir et c'est la SNCF qui en est responsable.

Correspondant LO

Hôpital d'Amilly – Montargis : un rassemblement réussi

Jeudi 8 octobre, une soixantaine d'agents se sont retrouvés devant l'entrée principale de l'hôpital d'Amilly, à Montargis, pour manifester leur mécontentement face au non-renouvellement de plusieurs dizaines d'emplois contractuels depuis cet été, et contre l'aggravation des conditions de travail prévues du fait de nouvelles restrictions budgétaires.

Sur un effectif de près de 2 000 agents, les 120 camarades en CDD sont particulièrement inquiets de la prolongation ou non de leur contrat. Ce qui inquiète également, c'est que certains services logistiques pourraient être privatisés avec des suppressions de postes à la clé. En Blanchisserie, un audit réalisé au printemps fait craindre une éventuelle fermeture.

À ce rassemblement, plusieurs agents représentaient les camarades des services qui n'avaient pu descendre car étant assignés. Tous partageaient ce mécontentent et cette colère de travailler dans des conditions impossibles.

Les objectifs de rentabilité financière qu'imposent les Agences régionales de santé font que les charges de travail sont constamment alourdies. Depuis que la chirurgie ambulatoire se développe, de plus en plus de lits sont inoccupés durant des demi-journées ou des jours entiers. Mais il n'y a pas pour autant plus de lits pour les patients des Urgences qui attendent une place d'hospitalisation. Ces dizaines de lits restent inoccupés, pour faire des économies de personnel. Par contre on demande quasiment tous les jours aux soignants d'installer un troisième lit dans des chambres prévues pour deux patients.

Les soignants se voient proposer des journées en 12 h ou bien une diminution de leur temps de travail journalier pour faire disparaître des RTT. Tout va dans le sens de rogner les moyens même si cela se fait en aggravant les conditions de travail et l'accueil des patients. Il faut en faire toujours plus qu'on soit dans les bureaux, aux cuisines, aux soins ou à l'entretien.

La présidente du Conseil de surveillance de l'hôpital a dénoncé dans la presse locale ceux qui ont participé à ce mouvement de protestation en les qualifiant de « force de nuisance délibérée ». Ces propos ont choqué la majorité du personnel et même au-delà de l'établissement. Si cette personne cherchait à museler les hospitaliers, son mépris a eu l'effet contraire.

Correspondant LO

Hutchinson – Chalette-sur-Loing : profits et exploitation en hausse

Hutchinson, à Chalette-sur-Loing dans le Loiret, a vu ses bénéfices baisser l'an dernier, mais cela n'a pas empêché les dividendes d'augmenter. Pour le groupe Hutchinson, appartenant à Total, les dirigeants prévoient que les bénéfices (405 millions d'euros prévus en 2015) vont continuer de croître jusqu'en 2019.

Profitant de l'explosion du chômage, les patrons proclament que les salariés coûtent trop cher, alors que la dernière augmentation ne dépassait pas les 7 euros, pour des salaires souvent proches du smic.

En 2014, le groupe Hutchinson a touché 2,6 millions au titre du CICE. Mais il n'y a pas eu d'emplois créés. Au contraire, des travailleurs sont licenciés pour inaptitude après avoir été usés à l'usine. La direction veut se débarrasser des ouvriers de plus de 57 ans, moins productifs. Beaucoup voudraient bien partir mais ils sont obligés de rester pour ne pas se retrouver avec une retraite de 800 à 900 euros.

De nombreux travailleurs, surtout des femmes, ont des problèmes de dos, de TMS, de canal carpien, à moins de 40 ans. Rien d'étonnant vu l'augmentation des cadences qui, dans certains secteurs, comme au Vélo ou aux Raccords, sont tout simplement impossibles à tenir.

Quant aux jeunes, il ne leur est proposé que des missions d'intérim. La direction a même créé en 2011 une antenne de l'agence ADECCO à l'intérieur de l'usine. Cela montre bien quel avenir elle envisage : plus de précarité et de flexibilité.

DR

Mouvement revendicatif en février 2015.

Après avoir remis en cause les 35 heures dans d'autres usines du groupe, la direction se prépare à faire de même à Chalette. Alors qu'elle veut augmenter le temps de travail en rognant sur les RTT et les pauses, dans le même temps elle aggrave les conditions de travail au nom de l'amélioration de la productivité.

La direction attaque les travailleurs séparément, mais cela ne la préserve pas d'une réaction collective.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal octobre 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte Ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Allemagne : ceux qui rejettent les réfugiés, ceux qui les accueillent

À Dresde, dans le Land de Saxe, situé en ex-Allemagne de l'Est, un rassemblement organisé le 19 octobre par le mouvement islamophobe PEGIDA a réuni plus de quinze mille participants. Face à l'extrême droite et aux manifestants anti-immigration, un nombre semblable de manifestants était venu montrer son soutien aux réfugiés.

On estime qu'en 2015, entre 800 000 et plus d'un million de réfugiés seront arrivés en Allemagne et y auront déposé une demande d'asile. L'introduction de contrôles aux frontières, à partir de la mi-septembre, n'a pas fait baisser le nombre d'arrivants, qui au contraire a augmenté jusqu'à 10 000 par jour en ce moment. Chaque jour, plusieurs trains spéciaux emmènent des réfugiés d'Autriche vers l'Allemagne.

Un peu partout dans le pays, dans les grandes villes bien sûr mais aussi dans les plus petites, une fois qu'il n'y a plus de logements disponibles, tout ce qui peut servir d'hébergement est pris d'assaut : gymnases, anciennes casernes, préfabriqués, immeubles vétustes dont la démolition a été stoppée in extremis pour y loger les nouveaux arrivants après rénovation... Des structures provisoires, comme les villages de tentes, sont apparus partout au cœur des villes ou sur les terrains de football. Pour donner une idée de l'ampleur du phénomène, dans une ville comme Essen, sept villages de tentes accueillent chacun entre 300 et 700 personnes. À Hardheim, petite commune de 4 600 habitants, il y a actuellement mille demandeurs d'asile, logés dans une ancienne caserne. Entre 600 et 800 migrants arrivent chaque jour dans la capitale, Berlin.

Certaines entreprises s'enrichissent bien sûr dans cette situation : ceux qui louent aux communes structures bâchées, douches mobiles et toilettes de chantier n'ont jamais fait autant d'affaires, les entreprises privées qui assurent la sécurité des hébergements d'urgence, ou encore des hôteliers. L'État fédéral qui, par la bouche de la chancelière Angela Merkel, expliquait ne pas transiger sur le droit d'asile, n'assume pas vraiment, de sorte que c'est aux États-régions (les Länder) et surtout aux communes, souvent surendettées, d'assumer en grande partie les frais d'hébergement, de nourriture et de scolarisation.

Les partis de droite CSU et AfD, qui se disent eurosceptiques, ont pris un cours radicalement réactionnaire et utilisent la situation pour se renforcer sur le dos des migrants. À Dresde, PEGIDA, mais aussi les néo-nazis du NPD, auparavant en perte de vitesse, ont repris du poil de la bête ces dernières semaines en exacerbant l'hostilité aux migrants. La tension se fait vive, avec des manifestants proches de l'extrême droite qui se radicalisent, menacent ou attaquent migrants, militants antiracistes et bénévoles, ou encore qui manifestent avec des potences pour signifier qu'il faut pendre notamment Angela Merkel. Même après l'attaque au couteau, le 17 octobre, d'un raciste contre la candidate à la mairie de Cologne, au cours de laquelle elle a été grièvement blessée, l'extrême droite se sent suffisamment dans l'impunité pour appeler au meurtre de tel autre maire considéré également comme pro-réfugiés.

À l'inverse, nombre de bénévoles qui partout et depuis plusieurs semaines, multiplient les initiatives pour apporter une aide efficace, donnent de leur temps, de leur argent et de leurs compétences pour aider et venir à la rencontre des migrants. Car ce soutien reste massif, au point que sans eux, en de nombreux endroits ce serait le chaos complet. À Berlin, ce sont des militants qui jour après jour trouvent de la nourriture, la préparent, la distribuent aux réfugiés pour qu'ils aient un deuxième repas quotidien ; d'autres prennent en charge avec les moyens du bord les soins médicaux de personnes dont beaucoup portent des traumatismes physiques et mentaux, ou sont malades après des mois de déplacements dans des conditions épouvantables. Certains donnent des cours, aident pour les démarches administratives, d'autres distribuent vêtements ou jeux. Il y a besoin aussi simplement de chaleur humaine, dans une situation où notamment des dizaines de milliers d'adolescents et d'enfants sont arrivés seuls dans le pays. Alors des travailleurs, des infirmiers, médecins, enseignants, sont là tous les jours, avant ou après leur travail, ainsi que des lycéens et étudiants, qui donnent d'eux-mêmes, apportent aide, idées et initiatives, et sans lesquels la situation serait incomparablement plus difficile.

Parmi ceux-là, beaucoup sont conscients de la nécessité de s'opposer à la démagogie xénophobe, et ils ont manifesté dans bien des villes, plus nombreux que l'extrême droite.

Alice Morgen

MAXPPP

« Bienvenue à Berlin ».

Des réfugiés éloignés en jet privé : le prix de l'ignoble

Le site StreetPress a révélé que l'État, ayant conclu un contrat avec une société de location de jets privés avec pilote, transporte depuis quelques mois des réfugiés de Calais vers des centres de rétention administrative situés à Metz, Toulouse, Perpignan ou Nîmes. L'objectif est d'éloigner des migrants le plus loin possible de Calais.

StreetPress cite, parmi d'autres, le cas d'un réfugié interpellé à Calais, transféré en jet à Nîmes sans ses papiers d'identité, libéré quelques jours plus tard pour défaut de procédure, et revenu par ses propres moyens à Calais pour tenter de récupérer ses documents. La presse locale a cité à plusieurs reprises des tels transferts de réfugiés albanais, pakistanais, ukrainiens, soudanais ou érythréens, interpellés à Calais, envoyés au centre de Coquelles saturé d'après la préfecture, puis transportés en jet vers le sud du pays, puis remis en liberté – si on peut appeler ainsi cette quête angoissante d'une survie possible.

Les autorités administratives et policières organisent cette ignoble et absurde traque aux réfugiés, gaspillant des sommes qui, selon les associations d'aide, permettraient au minimum d'améliorer leurs conditions d'hébergement.

Viviane Lafont

L'Europe fait la guerre aux pauvres

Des milliers de réfugiés errent sur les routes des Balkans à la recherche d'une frontière encore ouverte pour rejoindre l'Europe du Nord, en particulier l'Allemagne. Depuis que la Hongrie a fermé ses frontières, les migrants traversent la Serbie, la Croatie et la Slovénie. Mais les uns après les autres, ces pays bloquent à leur tour les passages pour ralentir l'afflux de milliers de personnes qui attendent sous la pluie, dans le froid et la boue.

En réponse à cette catastrophe humanitaire, les dirigeants européens ont envisagé un plan qui prévoit l'installation de centres de tri et d'enregistrement, les « hotspots », dans les pays d'arrivée, pour séparer les réfugiés auxquels ils décident d'accorder un droit d'asile et les autres à expulser au plus vite. Il prévoit aussi la création de forces supplémentaires pour contrôler les frontières extérieures de l'Europe et la mise à contribution, moyennent finance, de pays du Moyen-Orient pour qu'ils retiennent les réfugiés arrivés sur leur sol.

Pour faire faire une partie du sale boulot par d'autres, les gouvernements occidentaux ont accepté de payer, ce qui ne les empêche pas de marchander : ils ont proposé un milliard et peut-être trois au chef de l'État turc, Erdogan, dont le pays compte deux millions de réfugiés et ont même évoqué la possibilité de quelques avancées dans les négociations pour l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne.

Pour la Grèce, qui a vu arriver 500 000 migrants depuis le début de l'année, l'Europe, qui ne lui dispense des crédits qu'au compte-gouttes, a trouvé des fonds, insuffisants bien sûr, pour mettre en place un premier "hotspot" sur l'île de Lesbos.

Les dirigeants européens acceptent des réfugiés, choisis et en nombre limité, mais ils sont bien décidés à tenir à l'écart ces milliers de pauvres qui fuient les guerres et les dictateurs que ces mêmes puissances occidentales ont soutenus en Afrique ou au Moyen-Orient depuis des dizaines d'années.

Leur plan n'est sûrement pas une solution car rien n'empêchera tous ces désespérés de fuir, prêts à parcourir des milliers de kilomètres, en risquant leur vie et celle de leur famille. Il n'est qu'une autre façon de faire la guerre aux pauvres.

Sylvie Maréchal

Lutte Ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576